

131 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

HAUTEVILLE
INVENTAIRE DE 1827

PLANTY
BORNAGES
DE MANANTS



OFFRE SPÉCIALE

7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)

Vous recevez 6 numéros

et nous vous offrons

en cadeau de bienvenue

1 numéro gratuit supplémentaire

(6 + 1 = 7 numéros !)



VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner

Offrez-lui un abonnement

Il profitera de notre offre de bienvenue

(7 numéros pour le prix de 5)

et votre abonnement personnel

sera automatiquement prolongé

d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits

Le Hordon

La Toussuire - Fontcouverte

73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE

TÉL. 79 56 73 58





LE HORDON VOUS ACCUEILLE CET HIVER
EN FAMILLE, EN GROUPE OU INDIVIDUELLEMENT

ORGANISATION DE
CLASSES ROUSSES, CLASSES DE NEIGE, CLASSES VERTES

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

**RADIO
PAYS DE
LANGRES**



**Imprimerie
LEDUCQ S.A.**

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES

Téléphone 26.68.36.18



5 PLANTY
 BORNAGE DE MANANTS
 Matthieu Micoulaut



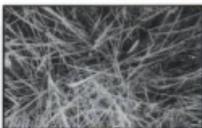
22 HAUTEVILLE 1827
 INVENTAIRE
 MOBILIER
 Michel Coutant



34 JASEES



36 LIJOU



40 QUELOU



HAUTEVILLE
 INVENTAIRE DE 1827

PLANTY
 BORNAGES
 DE MANANTS

Planty, borne repérée PA 5
 Photo M. Micoulaut



FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la Société des amateurs de folklore et arts champenois, association Loi 1901, SIRET 3336 1151 011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 103710/08/66 CCP 20041 01002 0000221 H 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arce 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnères. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.



M. Reyssier, maire de Châlons remet la médaille de la ville à Gérard Berthier, actuel président des "Jasées"

En présence de nombreuses personnalités, M. Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne, a remis la médaille d'honneur de la Ville à l'Ensemble traditionnel LES JASEES.

Depuis de nombreuses années, M. le Maire et Mme Leflochmoen, adjointe à la Culture, avaient reconnu, non seulement la grande qualité des spectacles présentés par cet Ensemble, mais aussi le travail accompli pour la restauration du Carnaval châlonnais et l'importance des recherches ethnologiques réalisées ; recherches qui ont souvent été concrétisées par des expositions en partenariat avec la S.A.F.A.C. et avec l'appui sans réserve de la Municipalité.

Nous ne pouvons que nous associer à cette reconnaissance et souhaiter que l'Ensemble traditionnel LES JASEES continue longtemps de valoriser le patrimoine ethnologique de Champagne, au plus grand profit de sa Ville et de sa Région.

Gilbert ROY

M. le maire et le président entourés de couples en costumes cérémoniels et journaliers de l'époque Louis-Philippe.



ANCIENNE SERIE format 16 X 24

- 57 Vieux bal à Celles
- 58 Mires et empiriques
- 59 Les rouilles de Piéquis
- 61 Le carillonneur
- 62 Des puits
- 64 Les archers

- 65 Le foudre dans l'Aube
- 66 Le feu du ciel
- 67 Révolte du Barzégouais
- 69 Ferme à Chammes
- 70 St André les Vergers
- 73 Le cochon

- 83 Labours à Chammes
- 84 La cralle à Chappes
- 85 Les chemises de femme
- 86 Habitat rural
- 88 Nos charnues d'Aube
- 89 Au lavoir

NOUVELLE SERIE format européen

10 - LE COQ DE CLOCHER - Coq, jay, pou - Coqs et légendes - Coqs et symboles - Coq et clocher - Carnaval sur les salettes - "Les Fieuses" de Wasly.

91 - LA MUSETTE, HAUTOBOIS PASTORAL - Chant de palès - Hautbois moyennageux - Hautbois et musette - La musette - Sonora vairs - Coqs de clocher - Coq illustré - Coq pastoraux - "Les Chenevôts" de St André.

92 - BONNETIERE DE ROMILLY EN CARTES POSTALES - Romilly-les-Chaussées - Romilly bourg-bourin - La bonnetrière - Bas et chaussettes - Romilly-sur-Seine - La Romillette - Hubert bonnetier-chouaiteur - Lou cò - Les Aiguyes de Pithou - Carnaval - "Les Boueuses" de Romilly.

93 - LE GRAIN SOURCE D'ÉNERGIE - Le grain - La fertilisation - Le from - Les semailles - Les amis du grain - La moisson - Le battage - L'engorgement - L'agro-alimentaire - La meunerie - L'agrobiologie - "Les Jassées" de Châlons.

94 - LE LANGAGE TROYEN DU XVIII^e - Les Ephémérides troyennes - le parler troyen - Le P.A.E. - L'Champagnat 7 Levain 7 - Écrire l'oralité - Un journal à Fresnoy - "Jeune Champagne" de Troyes.

95 - LA VANNERIE A JOURS DE BUSSIÈRE-LES-BELMONT - Les Racines - Buesières-les-Belmont - Les osiers - Les vanniers - Leveurs et marchands - La St Antoine - Chant de vannier - Parler noisier - "Les Moresels" de St Antoine-Lac.

96 - NOCES ET BANQUETS A MALLY-LE-CAMP - À l'auberge - Le St Étienne - La journée d'une senneuse - Mariages et banquets - 50 desserts à l'ancienne - "Le Cruc" de Créney.

97 - BIÈRES ET BRASSERIES A ST OZZIER - Bières de l'Est - Brasserie maltrite Troyenne - Brasserie Fort Carré - Mémoire d'Or - "Diagnostique" de Bièvres.

98 - LA VIE AU MARAIS DE VILLECHETIF, CRENEY, ARGENTOLLES - Le marais de Villechétif - Vire du marais - La vie au marais - Bel en chat.

99 - VINS ET LIQUEURS NATURELS, 100 RECETTES A FARE SOI-MÊME - Vignette ancienne - Vins et liqueurs - Hautbois d'ore - Le Coq de Villers.

100 - LE PARLER DU NOGENTAIS, DIALECTE CHAMPENOIS - Le parler du Nogentais - Aux mariages nogentais - Alfred Boucher - Glaude à Mare.

101 - CUISINE TRADITIONNELLE, 80 BONNES VIEILLES RECETTES - Cuisine traditionnelle - 80 bonnes vieilles recettes - La bœuf de cuivres - Glaude à Marie - Bonnetier avant 14 - "Les Cras dou sol" des Roisys.

102 - CARNVAL DE WASSY, COSTUMES ET COSTUMES - Carnaval de Wassy - Masques, mascarades et charivari - Souvenirs - Costumes de carnaval - Les costumes à Baint - Glaude à Marie - Un p'tit monde.

103 - ST SEBASTIEN, PATRON DES ARCHERS - Programme du Bouquet provincial - Aux origins des Compagnies - Ordre de St Sébastien - St Sébastien symbole - Matras - L'arc en S.D.

104 - SEIGNEURS ET PAYSANS AU XVIII^e, LA MOTTE-TILLY - Le château de la Motte-Tilly - Abbé Ternay, seigneur de la Motte - Paiement au XVIII^e - Sta Geneviève de Nogent-sur-Seine.

105 - APPRENTI COUTELIER A FORCEY - Un apprenti coutelier - Le village de Forcey - Histoire de boutique - Glaude à Marie.

106-107 (N° double) - CONTES DROLATQUES EN S.D. - Les nouvelles - L'église sautée - Le sépi du facteur - La croix St Poth - Le pont aux Jéras - La faule - St Nicolas et les pompiers - La fore au peout - La Maison à la Turque de Nogent-sur-Seine - Un paysan sur un carrie - St Sébastien à Thou-Troy - Chavant à Ramecourt.

108 - LA FEE ELECTRICITE - La "Creney" - Souvenance Reclames 1900 - Paul d'Éric - Glaude à Marie - Boutique de colleton.

109 - MAIRY SUR MARINE - Souvenirs sur Mairy - Mairy en documents - Le coq de St Étienne - Rue d'Étienne - Étriville - 1913 - 1914 - 1915 - **RONDES ET BRANLES DE CHAMPAGNE** - Le château de la Motte-Tilly - Rondes et branles - Branle simple - Branle coupé - Branle veau - Branle sauté - Rondeau - Rondeau coupé - Branle du petit homme - Polka de Chigny - Ronde de la Belle - Jassés.

111 - LA GIROUETTE, ENSEMBLE POPULAIRE ET ARTISANAT D'ART - 303 groupées de Champagne - Artisans d'aujourd'hui - 1943 à Troyes.

112 - LE COSTUME CHALONNAIS (1830-1848) - Louis Barbet - Le costume chalonnois en gravures - Polka-sautés - Polka de Vitry-le-François - Parler champenois - La fée électrique.

113 - L'AUBE ET LA REVOLUTION - Bicentenaire - L'Aube et la Révolution - Danton - A Bar-sur-Aube - Bar-sur-Seine, Bretenne-le-Château, Chaucour, Marigny-le-Châtel, Miry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine - Branle coupé - Giroettes.

114 - CHAUMONT 1939-1989, 50 ANS D'APPRENTISSAGE PUBLIC - L'apprentissage avant 1939 - Le Centre Pateux - Du Ca. Dampierre au CET Dampremont - Du LEP Ashton au Lycée Professionnel - Personnel enseignant - Vale des Roses - Gigue romillose.

115 - GILAIERS DU PROVINOIS, UN METIER, UN LANGAGE - Gilaiers du Provinois - Langage des gilaiers - Gaieté et typisme - Jeu de la pique - Valse "Les distantes".

116 - ATY SOUS LA REVOLUTION - Famines et crise économique - La garde nationale et la guerre - Noties et émigrés - Les écoles - La vie religieuse - H. Fallenet, victoriste.

117 - REMES, DOLEANCES DES VIGARONS ET PAYSANS - Remes, doléances du battage - Plaintes, remontrances et doléances - États-Généraux et réformes - Parler champenois - Chart de quète de Mai - Complaines des Bordes.

118 - TROYES, LE CADRAN SOLAIRE - POTERIE A CHAOURCE - Le cadran solaire - Giroettes - La "Globe-Dieu" - Chaource, un site potier Renaissance - "Champagne-Polka" - Hélène Fallenet - Sombres et jachères.

120-121 (N° double) - LE TELEPHONE EN LIGNE AVEC SON TEMPS - Le télégraphe optique chappes - Le télégraphe électrique sauté - Le télégraphe, le réseau, les centres - Télécommunication hertzienne - Berceny-en-Othe - La grille de 1909 - La femme et le téléphone - Mémoire et souvenirs.

122 - PIERRE ET GEORGE LORNE, LABOUREURS AU XVIII^e - LOUIS ROUSSELOT FACTEUR RURAL EN 1989 - Pierre Lorne, aubergier et labourer en 1785 - Pierre-George Lorne, labourer en 1795 - Louis Simon Rousselet, facteur rural, 1909-1905.

123 - GENS DU VOYAGE (B) LES THEATRES POPULAIRES - André Lamarche - Lamberty - Berthier-Lamberty - TUP Lamarche-Lamberty - Lamarche-Berthier - Lamarche - Taburet-Berthier - Berthier - Riga - Lamarche-Berthier-Chort - Musique - muzuka - P.G. Lorne, labourer au XVIII^e - Le conée des cherris - Facteur-receveur rural.

124 - P.J. PRIEUR DE LA MARINE - LE CALCUL DIGITAL - Une famille de notables de Sommesous - Pierre-Louis Prieur alias Prieur de la Marine - Prieur aux armées de Champagne - Maitons aux armées en 1793 - Le dicté politique et feuil - Calcul digital de Compagnon.

125 - LES EPIS DE FAITAGE - LA SEIGNEURIE DE PALIS - Les épis de faitage, collection du Musée de Troyes - Tournage et moutage d'un épi - La seigneurie de Palis - Les seigneurs - La justice et les droits - Le château - La bibliothèque - La Révolution et après.

126-127 (N° double) - LE PETIT-FAGNIERE - ADOLPHE JACQUESSON INVENTEUR DE LA CAPSULE - MARTELAJE FORESTIER - Le Petit-Fagnière et la "Vive-Gauché" - L'école Jacques-Jacquesson - Inventions et brevets d'Adolphe Jacques-Jacquesson - La Maison Jacques-Jacquesson à Flis - Le vignoble tagnier - Marteau et martelage forestiers.

128 - GENS DU VOYAGE (3) : THEATRE LBD - POUJY 1914-1918 - Pujoy, souvenirs de la guerre 1914-1918 - Théâtre LBD, tournées 1900-1937 - Souvenirs... 056 fauteils, courtes des lecteurs - Lijou.

129 - COURSAN EN OTHE 1894, INVENTAIRE MOBILIER - Le calendrier républicain - Le seigneur de Palla (2) - Ais à danser - "Jeanne de Castille" H. Aubert, "Rêve de Printemps" H. Fallenet - Prénoms et patronymes d'antan - Mairy-sur-Marne (2).

130 - MARANVILLE, LES BILANDIERS HOLLE-KLEIN - Maranville - Le village et la scène - Les Bilandiers - Chansonnette 1900 - "Saccade" champenoise - Complaines - Le crime de Lacroix - Ais à danser - "Rossini", valse H. Fallenet - Jassés - Lijou - Quilou.

131 - PLANTY - BORNAGE DE MANANTS - HAUTE-VEILLE 1827 - INVENTAIRE MOBILIER - Médaille de Ste Hélène - Photos de mariages - Jassés - Lijou - Quilou.

31	5 F	62	10 F	73	12 F	90 EUSE	97 EUSE	104	25 F	111	25 F	118	25 F	125	25 F
45	5 F	64	10 F	83	12 F	91	25 F	98	25 F	105	25 F	112	25 F	119	25 F
55	10 F	65	10 F	84	12 F	92	25 F	99 EUSE	106	45 F	113	25 F	120	40 F	127
57	10 F	66	10 F	85	25 F	93	25 F	100	25 F	107	114	25 F	121	40 F	128
58	10 F	67	10 F	86	25 F	94 EUSE	101 EUSE	108	25 F	115	25 F	122	25 F	129	25 F
59	10 F	69	10 F	88	15 F	95 EUSE	102	25 F	109	25 F	116	25 F	123	25 F	130
61	10 F	70	10 F	89	15 F	96	25 F	103	25 F	110	25 F	117	25 F	124	25 F

REPRODUCTION INTERDITE
CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMÉROS A LA PLUS BELLE REVUE RÉGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-MOÛSSE.

Monsieur, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRÉNOM _____

PROFESSION (incluant) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Régime à l'ordre de SA/MC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1981-1982

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JONCIEZY VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUTOUR-DU-MÊME

131



saisie Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Saône
saisie 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCTION INTERDITE
CHAMPAGNE

**ABONNEMENT
POUR UN AMI**

Ce is part de

M. _____

Adresse _____

NOM _____

Monsieur, Mademoiselle, Monsieur

PRÉNOM _____

PROFESSION (incluant) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Régime à l'ordre de SA/MC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1981-1982

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JONCIEZY VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUTOUR-DU-MÊME

131



saisie Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Saône
saisie 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCTION INTERDITE
CHAMPAGNE

**REPRODUCTION
TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ**

JE DESIRE ACQUÉRIR LES REPRODUCTIONS

PORTRAIT DE M^{me} DE N.

PAR A.F. ARNAUD

100 F

Adresse _____

NOM _____

Monsieur, Mademoiselle, Monsieur

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Régime à l'ordre de SA/MC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés d'un règlement seront pris en compte)

Date et signature

Taux 1981-1982

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JONCIEZY VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUTOUR-DU-MÊME

131



saisie Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Saône
saisie 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCTION INTERDITE
CHAMPAGNE

**JE COMPLÈTE
MA COLLECTION**

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMÉROS COUCHES D'UNE

COUCHE

Monsieur, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné

OUI NON

Régime à l'ordre de SA/MC joint par

chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

ATTENTION: certains numéros sont en stock très limité. Vérifier que vous avez bien la somme indiquée sous le prix.

Envoyez l'avis de part de distribution pour le France.

Pour l'étranger: ajouter 3 FF de port comprenant les enveloppes. Merci.

Date et signature

Taux 1981-1982

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JONCIEZY VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUTOUR-DU-MÊME

131



saisie Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Saône
saisie 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PLANTY

BORNAGES DE MANANTS

Il existe parfois de véritables vestiges historiques qui passent inaperçus du fait de leur apparente banalité. Ce sont fréquemment de vieilles maisons ou bien encore d'anciens fossés de châteaux, d'anciens chemins... la liste serait longue à souhait et... non exhaustive ! Ces vestiges épousent plus rarement la forme d'une borne. En effet cet objet s'est multiplié depuis le milieu du XIX^e siècle lors de l'établissement des cadastres et l'on en vient, en tant qu'observateur ou promeneur, à considérer péle-mêle bornes d'aujourd'hui, d'hier et... d'avant-hier. On les juge sans intérêt et elles sont sensées n'être que purement fonctionnelles.

Il n'en est pourtant pas toujours ainsi.

Il se trouve dans l'Aube, aux confins du département de l'Yonne, un village appelé PLANTY où la mémoire collective concernant ces pierres est encore vivace et cela est d'autant plus étonnant que ces bornes ont, au moins, 400 ans. Plus incroyable encore, est l'existence aux Archives de nombreux documents originaux sur ce sujet et le caractère particulier de ce bornage de Planty ; remarquable enfin, le repérage dans les bois et les champs de ces morceaux d'Histoire dont certains ont plus de 700 ans ! Comment concilier tradition orale, documents précis et recherche archéologique ? Cette modeste étude essaiera d'apporter les éléments permettant de résoudre cette question complexe.

LES BORNES

On ne peut pas dire que les pierres de Planty que nous souhaitons étudier soient d'un abord particulièrement inaccessible car on peut déjà découvrir quelques bornes se situant le long des routes et qui offrent un raccourci saisissant de ce que l'on peut observer dans les massifs boisés.

La totalité du finage de Planty se trouve en effet borné soit par des fossés, soit par des talus, soit surtout par des blocs de grès taillés dont on dénombre 41 pièces.

S'il n'est pas rare de trouver des bornes armoriées dans de nombreuses communes de l'Aube, l'existence de ces pierres sans blason sculpté est un fait vraiment original. Ces blocs se présentent sous plusieurs formes et plusieurs espèces, ce qui permet de faire une première datation approximative. On trouve une première catégorie de bornes fort imposantes ayant entre 0,70 et 1 mètre de haut qui sont généralement bien droites (de forme parallélépipédique) sans aucun signe distinctif. On y aperçoit les tailles effectuées pour leur fabrication. Ces lignes de tailles restées après l'esquillage sont, selon les exemples, plus ou moins grossières. On peut supposer que le travail s'est affiné avec le temps, les bornes les plus nettes étant alors les plus jeunes. Une deuxième catégorie regroupe celles étant parfaitement taillées et de hauteur moins importante, de 30 à 40 centimètres. Ce sont les bornes qui ont servi à l'établissement du cadastre napoléonien en 1831. Elles sont par ailleurs d'une texture fort différente et ne ressemblent en rien au grès de la première catégorie qui est, lui, un pur produit local.

On rapporte justement au sujet de ces vieilles pierres qu'elles proviennent des carrières du pays. Ce qui n'est pas étonnant pour ceux qui connaissent quelque peu le canton de Marcilly-le-Hayer. En effet, l'une des particularités géologiques de cette région est la présence de nombreux blocs de grès sauvage issu d'une ancienne couche tertiaire qui recouvrait jadis la craie dans la Seine et Marne et une partie de l'Aube. Cette couche a ensuite été disloquée par les courants qui ont creusé les vallées crayeuses, puis déposé là où on trouve des grès encore aujourd'hui. Ces blocs se trouvent ainsi disséminés de façon erratique dans le finage. Ils sont silicieux, très durs, à grains fins, à cassure esquilleuse et généralement d'une teinte gris clair bien que recouverte parfois d'une couleur brunâtre. Les charvres remontent régulièrement ces blocs à la surface, essentiellement dans les régions où ils sont fortement

concentrés. Ceci explique qu'ils aient été non seulement utilisés pour construire des maisons, mais aussi comme borne de limite de seigneurie.

Notons au passage que, selon une ancienne croyance, on affirmait que ces blocs continuaient de grossir sous terre tels des champignons car les champs n'en étaient jamais épuisés et l'on en remontait sans cesse.

Cette croyance en la vie des pierres se retrouve dans le Pays d'Othe et concerne aussi bien les blocs de grès ferrugineux, les pierres levées que les nodules de silic ferrugineux (N.D.L.R.).

L'étude et l'observation de ces fameuses bornes peut se faire à la manière d'un sentier de randonnée. Cela devient alors une promenade d'environ 19 kilomètres qui correspond au pourtour du finage de Planty. La limite du finage peut être répertoriée en quatre grandes parties qui ont chacune leurs caractéristiques ainsi qu'un nombre de bornes significatif (fig. 1).

La première partie débute au pied de la route de Clairlieu où l'on observe la borne PA3 (Pl. 1-8) qui est la plus grosse du circuit, mais aussi la plus ancienne comme nous le verrons plus loin. On longe un talus sur environ deux kilomètres, dominant par endroits le village encaissé de Planty, et on observe, en remontant dans les bois dits "Les bois plantés", un fossé partant à droite du chemin qui représente la limite du finage. Il s'y trouve une suite de quatre bornes PA5, PA6, PA7, PA8 et l'on remarquera, au vu des caractères que nous avons ci-dessus défini que PA5 date sans doute de 1831. Dans cette première partie, les bornes se succèdent à intervalles irréguliers et se trouvent plus concentrées dans les bois. L'extrémité du finage au confin de celui de Pâlis et de celui de Marcilly-le-Hayer livre trois grosses bornes, PA10, PA12 et M1, marquées pour certaines d'entre-elles par de grandes taches sombres ainsi que par des traces ferrugineuses.

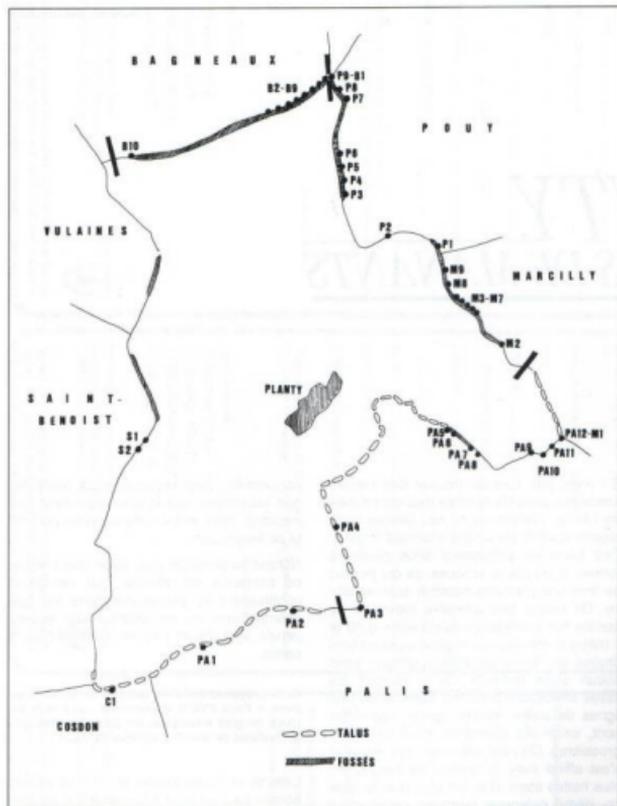


Figure 1 L'emplacement des bornes sur le circuit et le découpage en quatre grandes parties.

La deuxième partie diffère sensiblement de la première car elle est une succession de contrées contiguës aux grands massifs boisés appartenant à Marcilly-le-Hayer et Pouy-sur-Vannes. Cette ligne séparative nous amène jusqu'à la borne dite "des quatre fins" P9-B1 qui est l'une des pierres les plus curieuses du circuit : taille importante, emplacement particulier, etc... Elle sépare, comme son nom l'indique, quatre finages : Pouy, Bagneaux, Planty et Courgenay. Pour parvenir à elle il faut descendre les bois communaux de Marcilly-le-Hayer, ceux de Pouy-sur-Vannes, puis les Bois des Comptes d'Oraison où l'on peut voir une série de 17 bornes, parmi lesquelles on repère celles de 1831, M4, M5, P7, peu intéressantes du point de vue historique, mais aussi d'autres, de grande taille comme la P4. Dans cette portion, on peut aussi supposer que P9-B1 et P4 sont les bornes les plus anciennes.

La troisième partie, longeant un moment la forêt domaniale de *Vauluisant* puis les bois communaux de Bagneaux, nous montre 10 bornes étalées sur une très faible distance. Certaines d'entre-elles portent une véritable signature — bien que fort différente de celle des bornes armoriées que l'on repère en d'autres commune : il a été creusé dans les bornes B5 et B8 un petit rectangle de faible profondeur et de 7 à 8 centimètres de longueur (P1.7). Cela pourrait montrer soit la revendication roturière de ces pierres, soit une sorte de signature du tailleur de l'époque.

On verra par la suite que cette particularité, mais aussi la disposition des bornes au long du bois peuvent être expliquées ou, du moins, étudiées.

La dernière partie, enfin, qui est aussi la zone où s'est développée la culture agricole, n'offre qu'une borne de part-en-part.

Alors que ce parcours couvre près de la moitié du pourtour du finage, on n'y recense que 6 bornes. Parmi elles, la C1, borne très grande, culbutée sur un talus. Le petit nombre de pierres dans cette dernière partie est malheureusement dû à la modernisation du travail agricole. Par contre on remarque encore de gigantesques talus surgissant de part-en-part au-dessus des terres.

Toutes ces bornes restantes permettent de pouvoir encore étudier un phénomène qui amena, voilà bien longtemps, les habitants de Planty à s'organiser de la sorte. Une partie de ce travail de délimitation existe toujours sous forme d'actes écrits. C'est leur étude qu'il faut envisager pour accéder à la compréhension de ce bornage.

JALONS SEIGNEURIAUX

Afin de situer plus précisément les actes de bornages, il convient, non seulement d'avoir quelques repères quant à l'histoire officielle du village, mais aussi de constater le caractère un peu particulier de sa seigneurie qui est aussi une des clés pour la compréhension de ces délimitations. Nombreux sont les villages où l'histoire de la seigneurie se borne à une succession désordonnée de petits seigneurs sans pouvoir réel, leur influence étant, de fait, proportionnelle à l'étendue de leur domaine. La seigneurie de Planty offre, apparemment, un tout autre déroulement de lignage dans la mesure où tous les faits historiques couvrant les périodes incertaines du Moyen Age des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles tendent vers une simplification de la seigneurie en vue d'un possesseur unique : le Chapitre de la Cathédrale de Troyes.

Borne S 2





Borne PA 8

Depuis le remembrement de 1991, cette borne a été arrachée et mise en tas en bordure du bois.

En effet, parmi tous les actes conservés aux Archives départementales de l'Aube, on apprend déjà dans les premiers textes datant de la fin du XII^e que le Chapitre est coseigneur de Planty (1188). Cela n'a rien d'étonnant, à cette date, il délient d'autres seigneuries de la région. Partant de là, on constate que les autres possesseurs vendent progressivement leurs propriétés au Chapitre. Il en est ainsi de Thierry DE FLACY seigneur de Villemaur qui est mentionné en 1172 comme ayant une partie des terres à Planty et Joux, qu'il vend vers 1188. On signale encore un dénommé ANGOBRANDUS qui avait un fief à Planty, Joux et Molinons et Villemaur de 1187 à 1190. Mais, le Chapitre ne se contente pas de racheter les terres, il reprend aussi toutes les formes d'impôts ou de droits seigneuriaux que l'on veut bien lui céder. Ce fait est illustré par le rachat en 1211, d'une part de dîme que possédait Guirard DE LOGNY et sa femme Mélissant. On citera encore la vente par Renaud BOGEIAS de son droit de cens en 1212. Le domaine du Chapitre s'agrandit encore pendant les XIII^e et XIV^e siècles au moyen de dons. La dévotion religieuse, courante à cette époque, amène les autres familles propriétaires à donner leur part ou la vendre, tels Ythier DE LA BROCE et sa femme Agnès DE

LIGNIERES faisant un don en 1329, tel GARSIA donnant au Chapitre de Saint Pierre tout ce qu'il tient à Planty de Thibaut, comte de Champagne et de Erard de BRIENNE, ou encore tel l'abbé de Saint Loup et son épouse (sic) reconnaissant avoir vendu et abandonné terres et droits seigneuriaux en 1269. On observe même une vente consécutive à un procès : En 1262, Anselme DE CORFEROY vend subitement plusieurs lots de terres ainsi que de nombreux arpents de bois au Chapitre après avoir été de longs mois en litige avec lui. D'autres dons ont lieu en 1246, 1270, 1272 et 1314. Il se trouve encore quelques petits seigneurs "occasionnels" durant ce XII^e siècle, tels Geoffroi DE VILLEMOR et Hugues BELETS de 1227 à 1234, Mennésier DE COURMONONCLE de 1249 à 1252 ou encore Jean DE LIGNIERES de 1274 à 1275.

Que deviennent, dans ce contexte, ceux que l'on appelle les "seigneurs du nom", les DE PLANTY ? La fin de leur influence semble aussi s'arrêter en cette fin de XIII^e siècle. Il est à supposer que ce sont eux qui, profitant de la faiblesse du pouvoir royal des premiers Capétiens, ont pris pour fief le village de Planty au début de l'an mil et possédé une large part du finage. On

sait seulement qu'en 1271, Guillaume DE PLANTY vend ses biens au prieuré de Clairlieu de l'Ordre du Val-des-Choux. Le prieuré devient de ce fait un concurrent aux prétentions foncières du Chapitre. Cette vente de 1271 paraît être encore visible de nos jours car les terres de Clairlieu se situent à proximité du village de Planty et forment une véritable enclave dans son finage (fig. 2). Il est encore question de Geoffroy DE PLANTY en 1358 et de Félix DE PLANTY, curé de Saint Liébaud (aujourd'hui Estissac) vers la même époque. A partir de là, il n'est plus jamais rapporté de faits au sujet des DE PLANTY et leur nom paraît d'ailleurs s'éteindre dans le même temps.

Le Chapitre termine la reprise totale de la seigneurie de Planty en 1314, en rachetant à Renaud DE MOURMENT et Erard DE MARISY ainsi qu'à Isabelle, fille de Philippe DE CAVES, leur part de terre. Apparemment, il devient à ce moment seigneur unique du village puisqu'on ne retrouve plus d'autres prétendants ni d'autres possesseurs dans les documents qui sont parvenus jusqu'à nous. Cet état de fait durera plus de trois siècles et la période qui correspond à la majeure partie du bornage se trouve ainsi située en pleine hégémonie du Chapitre de Saint-Pierre.

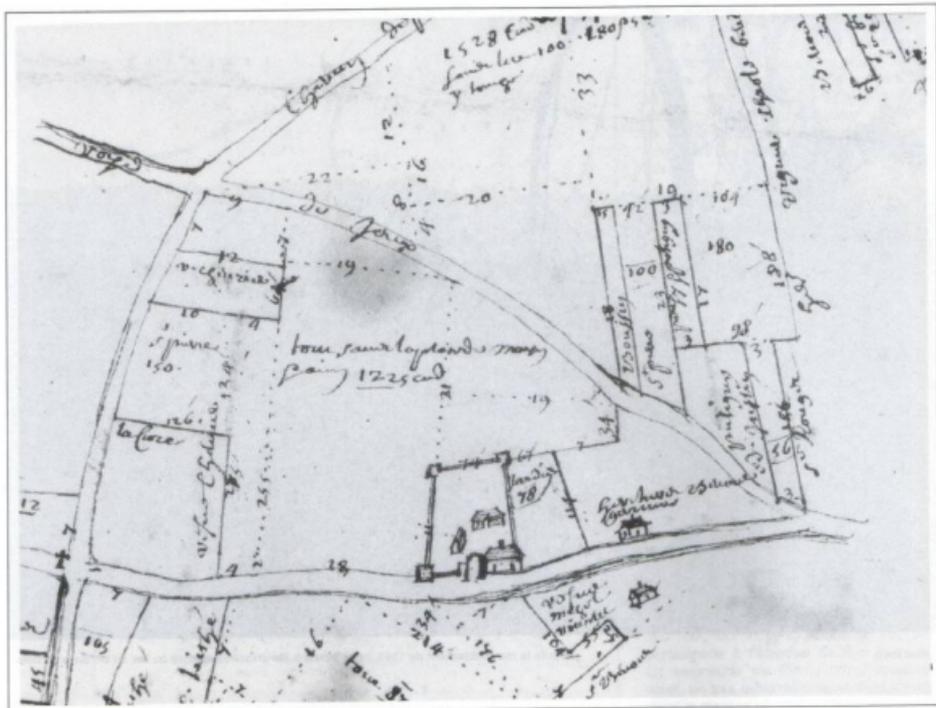
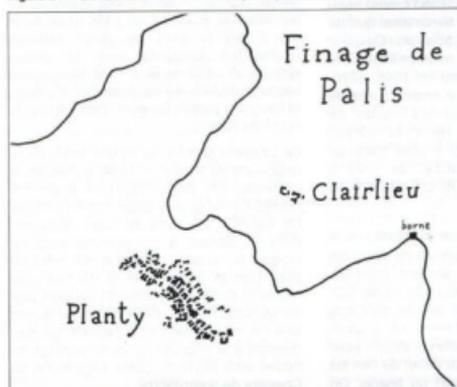


Figure 3 Plan de la maison seigneuriale de Planty au XVIII^e siècle.

(Arch. dép. de l'Aube G4344).

Figure 2 L'enclave de Clairlieu telle qu'on peut encore la voir aujourd'hui.



La seigneurie se divise de nouveau vers les années 1640 lorsque Charles DE HEBERT, seigneur de Plessis-au-Chat et de Forge, rachète une partie du finage de Planty. Ses biens sont cependant liquidés en 1667, suite à des contractions de dettes. Il lui succédera son gendre Charles DE SOMPISOIS, issu d'une grande famille noble déchu et dont le comportement n'a plus grand chose de seigneurial puisque ses descendants deviennent laboureurs et s'allient à des familles roturières. Les DE SOMPISOIS continuent malgré cela d'occuper la maison seigneuriale de Planty (fig. 3). Le Chapitre cédera ensuite la seigneurie en 1716 en bail emphytéotique — bail de très longue durée — pour 99 ans à Nicolas I DESMARETS, seigneur de Palis. Ce contrat, source de nombreux procès, sera annulé quelques années plus tard.

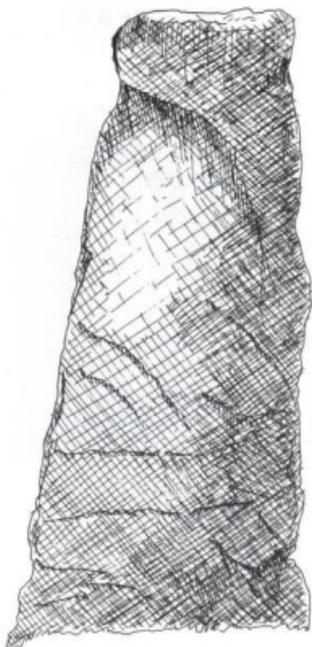
Cette dernière période couvrant les XVII^e et XVIII^e siècles, bien que fort importante pour les habitants de Planty, se révèle être moins intéressante pour étudier et situer les fameux bormages qui eurent lieu au temps de la toute puissance du Chapitre de Saint Pierre.



PA 1



PA 2



PA 3



PA 4



PA 5



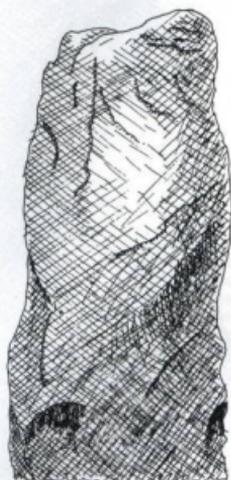
PA 6



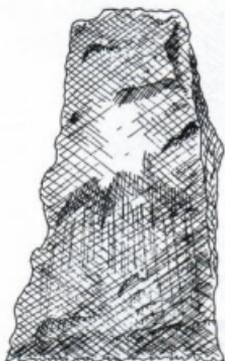
PA 7



PA 9



PA 8



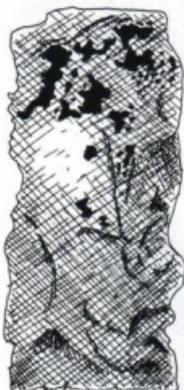
PA 10



PA 11



PA 12 - M1



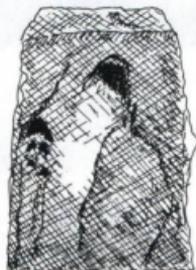
M2



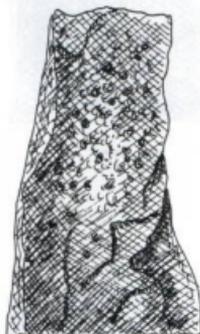
M 3



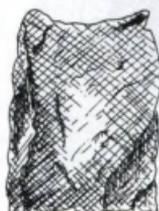
M 4



M 5



M 6



M 7



M 8



Borne PA 4 : Borne située sur le haut d'un talus artificiel.

HISTORIQUE DU BORNAGE

La reconstitution historique du bornage de Planty pourrait paraître, a priori, relativement simple à réaliser. L'incroyable documentation qui existe aux Archives départementales permet, apparemment, d'obtenir de nombreux actes s'y référant. Nous verrons qu'il demeure malgré tout de nombreuses incertitudes.

Il convient de distinguer dans ce processus deux étapes essentielles qui diffèrent de par leur époque et de par leur caractère. La première se situe à la fin du XIII^e siècle et se fait de façon officielle entre représentants des seigneurs, les habitants de Planty ne paraissant pas avoir participé à cette action. La deuxième étape, qui est beaucoup plus récente, se déroule de la fin du XV^e au XVI^e et permet de constater la participation effective, voire prédominante, des manants de Planty. Il n'en reste pas moins que ces bornages continuent de se réaliser avec l'accord du Chapitre cathédral.

Le 19 décembre 1279, sont établies les limites des seigneuries et justices de "Plantey" et "Palleiz" (Planty et Pâlis). C'est à l'initiative de Jehan Hérasse DE MAILLY, seigneur de Pâlis, que s'est réalisé ce bornage. Il convoque un représentant du Chapitre Saint Pierre de Troyes, Jehan DE TOURNAY, pour que les deux parties soient représentées (fig. 4). Faut-il voir dans cet acte officiel une conséquence de la vente au prieuré de Clairlieu des terres de Guillaume DE PLANTY en 1271, vente dont nous avons parlé plus haut ? Cette vente aurait alors plus ou moins jeté la discorde entre le Chapitre et le prieuré, davantage lié au seigneur de Pâlis. Toujours est-il que les hommes armés de Jehan Hérasse bornent les limites des deux seigneuries ainsi que la voie reliant les deux villages. Or, il se trouve que cette portion de voie n'a guère changé de place depuis. Elle est devenue la D95 et passe à proximité de Clairlieu, ce qui permet de dater au moins deux bornes que l'on retrouve le long de cette route, la PA3 et la PA4, bien qu'elles diffèrent par leur taille. Seule la PA3 peut être datée avec une grande certitude de 1279. On ne peut pas affirmer, en revanche, que les autres bornes relevées le long des limites avec Pâlis soient de cette époque, bien que la taille impressionnante de PA6, PA8, PA11 et PA12-M1 et leur relative similitude avec la borne PA3, permettent d'envisager une datation possible. Le texte de 1279 se révèle trop imprécis et ne cite aucun lieu-dit permettant de replacer le début et la fin du bornage avec exactitude. C'est en cela qu'en dehors de la voie Pâlis-Planty, on ne peut rien avancer pour les autres bornes.

Il s'écoule une longue période jusqu'à la reprise des bornages, période durant laquelle, nous l'avons dit, le Chapitre affirme sa présence sur le finage de Planty. Il convient cependant de nuancer cette lon-



Borne M 3 : La borne se trouve à l'angle de deux fossés.

Borne M 2.



Borne PA 1.



gévité en raison de l'absence de documents couvrant, notamment, la période de la Guerre de Cent Ans qui fit des ravages dans cette contrée. Il faut attendre le 8 mai 1488 pour trouver, de nouveau, un acte de bornage — particulièrement abîmé par l'humidité. Il concerne la ligne séparative entre la seigneurie de Saint Benoist et celle de Planty. Ce bornage est consécutif à un procès ayant opposé le Chapitre de Saint Pierre aux sieurs d'EVERLY, seigneurs de Saint Benoist. On ne sait que peu de choses sur ce procès ainsi que sur le bornage, néanmoins, il existe des bornes dans cette limite de finage (S1-2). L'an 1488 marque le début d'un siècle entier de délimitations pour le village de Planty. Celles-ci permettent d'affirmer et de figer les limites revendiquées. C'est sans doute l'éloignement du Chapitre et donc l'absence d'un seigneur à Planty qui ont poussé ses habitants à s'organiser ainsi car, par la suite, ce sont eux qui représenteront leur seigneur et réaliseront les bornages pour lui. Qu'on en juge :

Le 24 septembre 1492, on relève un nouveau procès-verbal de délimitation pour la seigneurie de Planty qui fixe ses limites avec celle de "Poisy" (Pouy-sur-Vannes) appartenant à Guillaume et Louis DE "NEUFVIZ" et à leur mère. Ceux-ci se sont déplacés en compagnie de la comtesse de Villemaur, Pierre JACQUOTIN, prêtre chanoine et les manants de Planty ayant à leur tête Guillin TREMPÉY et Jehan FROMONT. Ce sont les habitants qui feront le travail en posant 11 bornes, commençant au-dessous du chemin de Planty à Pouy, près d'une borne qui pourrait être la P1 et descendant jusqu'à la limite des "Quatre fins" reliant Pouy, Planty, Bagneaux et Vauluisant. Il s'y trouve même une très grosse borne dite "des quatre fins" (P9-B1) qui est "ancienne" sise à 157 cordes avant une autre (sans doute la P4), ce qui permet d'affirmer que, bien avant 1492, a eu lieu un bornage entre Planty et Pouy, dont il ne subsistait alors que ces deux pierres. Preuve que bien des documents ont disparu et que l'on ne peut négliger l'hypothèse d'actes de bornages continus depuis 1279. Il est dit en outre dans cet acte que la délimitation s'est faite avec une "agréable fermeté profitable au dit bornage".

La prochaine étape sera le bornage avec la seigneurie de Marcilly-le-Hayer, le 20 septembre 1512, qui délimite aussi, sur sa partie supérieure, les possessions de l'abbaye du Paracliet. Il sera planté sept bornes qui se retrouvent aujourd'hui en quasi-totalité. Dans cet acte, il est de nouveau fait allusion aux habitants de Planty avec, à leur tête cette fois, Félizot MAUGIS, Jacquinet et Noé MIREMONT. Il y a de plus un procureur représentant les "vénéralbles doyens" du Chapitre et "noble homme Simon BOUCHER". Pendant ce bornage, on lie, à Troyes, des procès qui sont liés à la fixation des limites, comme celui daté du 30 juin 1510 qui convient unanimement qu'un bornage sera fait entre la seigneurie de Planty et celle de Joux (*) pour servir de séparation aux terres de Cosdon appartenant au Chapitre de Saint Etienne de Troyes. Il faudra cependant attendre encore quarante ans pour qu'il se réalise, mais cela montre qu'à Troyes comme à Planty, le Chapitre Saint Pierre et les habitants œuvrent dans le but commun de fixer définitivement les limites de leur seigneurie.

(*) Joux est un ancien hameau, aujourd'hui détruit, qui se situait au bord de la Vanne et qui faisait partie d'une seigneurie différente.

Il n'est pas trop exagéré de parler de véritable communauté qui unit l'ensemble des habitants à cette époque car, outre les appétits fonciers de leurs voisins sur cette seigneurie sans seigneur, ils ont aussi à redouter le passage des soldats et autres pillards. Pour assurer leur protection contre ces bandes, les manants commencent, en 1544, à cerner le village de murailles. Ce fait n'est relevé dans aucun autre village voisin, bien qu'eux aussi aient à subir les mêmes sinistres. Cela illustre à nouveau l'attitude particulière de la population de Planty.

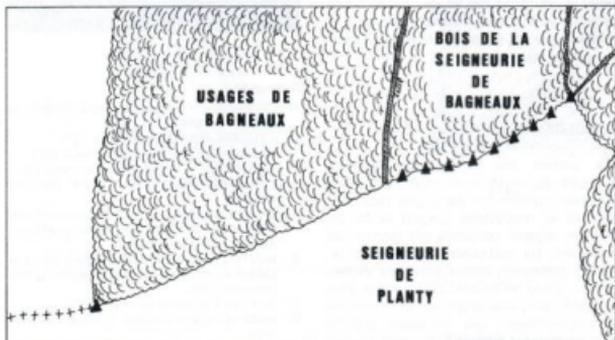
La procuration donnée par le Chapitre le 31 octobre 1550 déclenche la réalisation du bornage entre Planty et Cosdon qui a lieu le 12 novembre en présence de Claude GAULARD, "sergent à cheval au chastelet de Paris" et des manants de Planty qui choisissent Jacquinet et Noé MIREMONT, Jehan et Félizot FROMONT pour représentants. Il sera planté trois bornes depuis le lieudit "La Fosse de l'Homme mort" jusqu'à "la Pierre prélaude". On apprend de plus



Borne C1 : Cette borne se trouve couchée sur un talus artificiel



Borne PA 6



que sous chacune de ces bornes a été mis un caillou noir rompu en deux où l'on a écrit Saint Pierre et Saint Etienne "le tout pour témoignage et mémoire perpétuelle desdites limites". Malgré des recherches sur le terrain, il n'a pas été possible de retrouver ces cailloux noirs. En revanche, on peut estimer que l'une des trois bornes plantées en 1550 est la C1 que l'on repère encore aujourd'hui, culbutée sur un talus. Certains manants qui représentaient la communauté de Planty sont ensuite retournés le lendemain à Troyes pour rendre compte au bailli et au Chapitre de Saint Etienne de la réalisation des limites.

Le siècle de délimitation se termine en 1577. C'est la date où l'on résume et réinscript tout ce qui a été réalisé depuis 1488. En effet, le 17 janvier, le procureur Nicolas FROMONT et le lieutenant en la justice Thévenin PASTÉY, en compagnie de nombreux habitants, effectuent un tour complet des limites du finage pour repérer les bornes s'y trouvant. S'il n'est, à ce moment-là, plus question d'en planter, c'est que tout le travail a été fait avant. Ce manuscrit est bien sûr une succession de relevés de lieux-dits qui offre surtout un intérêt pour la toponymie. Il se révèle aussi parfois incomplet et imprécis. On signale par exemple "des bornes" le long d'une limite (?). En revanche, on y apprend que certaines de ces bornes étaient en craie et que les habitants de Pâlis ont usurpé une partie du territoire de la seigneurie en déplaçant certaines bornes. Il y est question de l'ancienne limite entre Planty, Marilly et Villadin, au lieu-dit "Le Chemin de l'Ermitage" qui a été déplacée et qui est restée ainsi jusqu'à aujourd'hui. A sa façon, ce passage montre les abus qu'éurent à subir les habitants de Planty.

Les bornages s'arrêtent apparemment à cette date et il faudra attendre l'établissement du cadastre napoléonien, en 1831, pour que d'autres bornes soient plantées. Celles-ci n'ont plus la même signification que les précédentes car la motivation n'est plus du tout la même et relève davantage d'un arpentage systématique.

Ces quelques actes, excepté celui de 1577, ne décrivent pas la totalité des contours du finage. Il est à supposer que le XVI^e s'inscrit davantage dans une suite de bornages préalablement réalisés et pour lesquels nous ne possédons aucun document. Quelques indices semblent militer en faveur de cette idée. On ne retrouve tout d'abord aucun témoignage des fixations de limites avec Vulaines et Bagneaux. Elles ont forcément eu lieu si l'on se réfère à ce qui a été décrit dans l'acte de 1577 et au repérage sur place. Le cas de Bagneaux est, à ce titre éloquent. Malgré l'ignorance de la date de bornage, il est possible de connaître quelques détails au sujet de celui-ci.

Lors de la fixation de limites avec Pouy en 1492, il fut mentionné, nous l'avons précédemment indiqué, la grosse borne P9-B1 dite "des quatre fins" qui était là depuis longtemps. Or, celle-ci a probablement été plantée au moment du bornage avec Bagneaux car, en comparant les bornes suivantes B3, B5, B6, on constate le même

travail sur la pierre que pour la P9-B1 : faces bien lisses, hauteurs semblables, équidistance entre les bornes. Cela laisse penser que le bornage avec Bagneaux fut réalisé avant 1492.

L'emplacement desdites bornes livre une autre indication (fig. 5). Il ne fut délimité que la partie adjacente aux bois de la seigneurie de Bagneaux et non aux "Usages" (*), les bornes s'arrêtant au fossé constituant la limite entre bois et Usages. Cela indiquerait que les manants de Planty eurent plus à craindre l'expansionnisme du seigneur de Bagneaux que celui de la population.

(* Les Usages sont les massifs boisés que les habitants ont le droit d'utiliser pour leurs besoins personnels.

Il faut maintenant comparer ces actes très précis avec la tradition orale des habitants de Planty qui diffère quelque peu des documents que l'on retrouve aux Archives. En effet, dans les vieilles familles du pays il est rapporté que la population a planté des bornes, élevé des talus et creusé des fossés pour préserver son finage de ses voisins. Il n'est pas précisé à quelle époque cela s'est réalisé et l'on avance, englobant le tout dans une période bien commode, que ces bornages datent du Moyen Age. La réalité, comme nous l'avons vu, est sensiblement différente et seul le bornage a gardé une certaine exactitude. Les fossés correspondent en fait aux limites des anciens Usages des villages voisins. On les relève uniquement aux endroits de ces bois devenus communaux. De plus une étude sur place montre que la terre a, chaque fois, été rejetée du côté des Usages, signifiant que ce sont les habitants des autres villages qui, pour préserver leur seule source de bois, ont délimité ces massifs. La tradition orale a, ensuite et peu à peu, assimilé ces fossés au travail de bornage réalisé durant les XIII^e et XVI^e siècles.

Le problème reste entier pour ce qui est des talus. Il n'en est fait aucune allusion dans les textes, ce qui laisse libre cours à de nombreuses hypothèses. Ont-ils été érigés après 1279 ou en même temps, ou progressivement, vu l'important travail que cela représentait ? Cela désigne-t-il — comme pour les fossés — une limite de forêts aujourd'hui disparues ? Le doute demeure et il faut se résigner à accepter la version orale qui associe le bornage au travail sur les talus.

CONCLUSION

Les bornes ont connu des fortunes diverses depuis la fin du XVI^e. S'il est à supposer qu'elles ont été à peu près préservées et respectées jusqu'à la fin de l'Ancien régime, certaines ont depuis été arrachées ou culbutées, démontrant un mépris clairement affiché pour ces vieilles pierres. Emile MONCHAUSSEE notait déjà en 1853, dans une étude sur le canton de Marilly-le-Hayer, que plusieurs d'entre elles avaient été enlevées et... cela a conti-

nué depuis. Pour illustrer cette triste réalité, il suffit de se reporter au *tableau 1* qui montre clairement la très nette diminution des bornes entre 1577 et 1991 sur certaines parties du finage — bien que cette constatation ne soit qu'approximative dans la mesure où le comptage des pierres sur l'ancien acte apparaît difficile à faire. Le machinisme agricole n'a pas non plus épargné les bornes et certaines ont disparu après les remembrements successifs de ces quarante dernières années. De même, talus et fossés ne sont plus à l'abri de nivellements ou de créations de chemins. Seules les bornes se trouvant en rive des massifs boisés importants, à savoir celles disposées entre les bois de Marilly et ceux de Bagneaux, ont une chance de subsister.

Tableau 1 : Comparaison du nombre de bornes entre 1577 et 1991

	1577	1991
Saint Benoist	6	2
Vulaines	8	0
Cosdon (Joux)	10	1

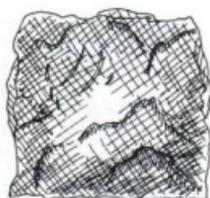


Références

1. LEYMERIE : Géologie du département de l'Aube BT n. 698
2. J. DOUINE : Planty, pays borné, 1975
3. E. FERRARI : Planty, éd. par l'auteur, 1987.
4. A. ROSEROT : Dictionnaire historique de la Champagne méridionale, Laffitte Reprints, Marseille.
5. E. MONCHAUSSEE : Notice historique et statistique sur le canton de Marilly-le-Hayer, Annuaire de l'Aube, 1853.
6. BOUTIOT et SOCARD : Dictionnaire topographique du département de l'Aube, Paris, Imp. nationale, 1874.
7. Archives Départementales Nièvre IV.
8. Archives départementales de l'Aube, G3130 - 3136.



M9



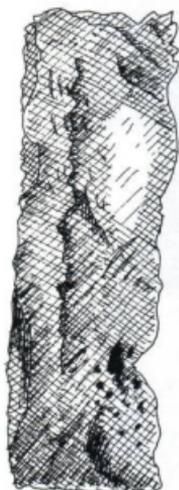
P1



P2



P3



P4



P6



P5

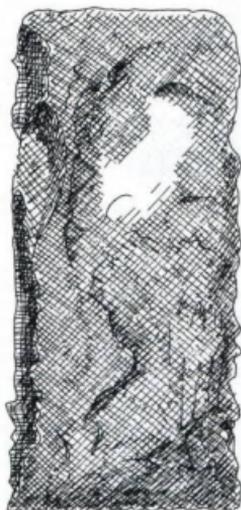
172



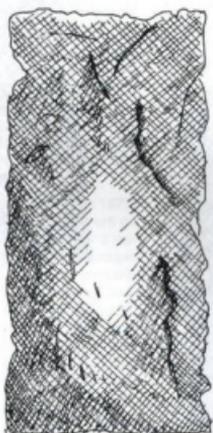
P7



P8



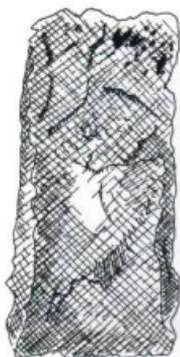
P9-B1



B3



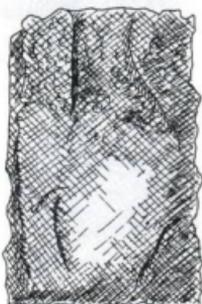
B2



B4



B5



B6



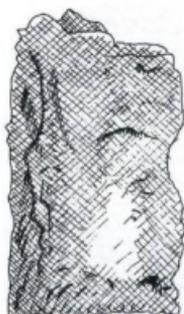
B8



B7



B 9



B 10



S 1



S 2



C 1

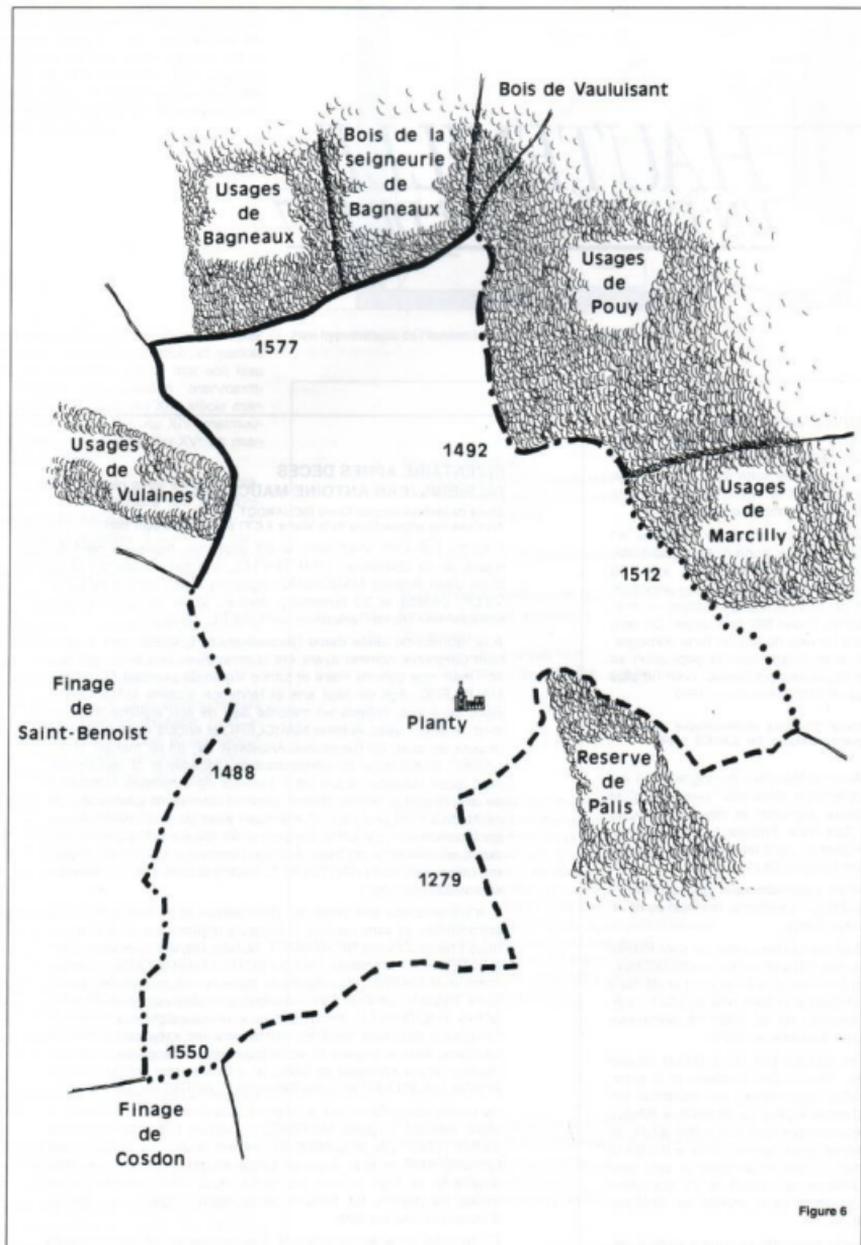


Figure 6

HAUTEVILLE

UN INVENTAIRE DE 1827

HAUTEVILLE est un village marnais situé entre Vitry le François et Saint Dizier. Jusqu'en 1696, il dépend de l'élection de Troyes. Il passe ensuite dans l'élection de Vitry le François et, en 1789, est compris dans le département de la Marne.

Le village est constitué de 102 feux en 1664 (premier état connu). En 1788-1789, on y dénombre 412 habitants, soit 120 feux. Le recensement de 1826 — année de la mort de Jean Antoine Mauclerc — indique qu'il s'y trouve 582 personnes. Ce sera d'ailleurs l'année de la plus forte démographie pour ce village dont la population va ensuite régulièrement baisser pour ne plus être que de 102 habitants en 1982.

Dictionnaire d'histoire administrative et démographique de la Marne. Ed. C.N.R.S. 1984.

Jean Antoine Mauclerc est vigneron. Il est le fils d'Antoine Mauclerc, "propriétaire" et sans doute vigneron et de Marie Louise Roux. Son frère Antoine Lambert, également vigneron, sera témoin à son mariage et présent au jour de l'inventaire.

Geneviève Laperiere, son épouse, est la fille de Joseph Laperiere, cultivateur, et de Geneviève Remy.

Jean Antoine et Geneviève se sont mariés le 28 février 1816 et ont eu quatre enfants : Joseph Antoine né le 13 et mort le 26 mars 1817, Hortense Victoire née en 1820, Lambert Florestan né en 1822 et Geneviève Anastasie décédée en 1827.

Nous ne devons pas nous laisser abuser par les "titres". Qu'ils soient cultivateur, vigneron, propriétaires ou maréchal ferant (comme le père de Geneviève Remy), ces personnages sont loin d'être aisés. Ils sont même, pour certain, dans la misère la plus noire. C'est notamment le cas pour Jean Antoine qui meurt le 23 novembre 1826 au dépôt de mendicité de Châlons-sur-Marne.

C'est cette pauvreté qui nous a incité à éditer cet inventaire qu'il est fort intéressant de comparer avec celui de Coursan en Othe que nous avons précédemment publié.

Folklore de Champagne N°129 p.14 à 26.

INVENTAIRE APRES DECES DU SIEUR JEAN ANTOINE MAUCLERC

Etude de Maître François Pierre RICHARDOT
Archives départementales de la Marne 4 E 77 60 Janvier à Juin 1827

L'an mil huit cent vingt sept, le dix sept mai, heure de neuf du matin, en la commune d'HAUTEVILLE, maison ou demeurait le Sieur Jean Antoine MAUCLERC, vigneron, demeurant à HAUTEVILLE, décédé le 23 novembre dernier, et ou demeure encore actuellement Dame Geneviève LAPERIERE, sa veuve.

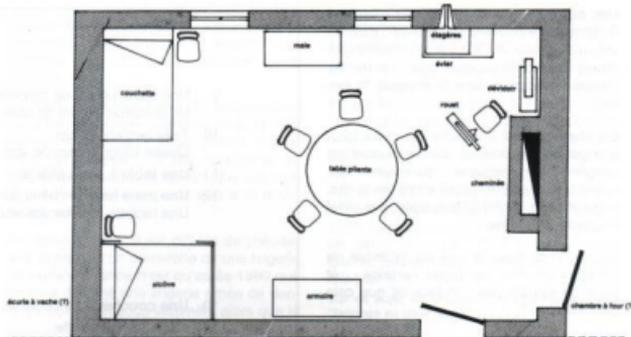
A la requête de ladite dame Geneviève LAPERIERE, tant en son nom personnel comme ayant été commune en lieu avec ledit feu son mari, que comme mère et tutrice légale de Lambert Florestant MAUCLERC, âgé de sept ans et Hortense Victoire MAUCLERC, âgée de 5 ans, enfants en minorité issu de son légitime mariage avec le défunt Jean Antoine MAUCLERC et encore comme héritière pour un quart de Geneviève Anastasie (N° 83 en marge) MAUCLERC, sa fille issue du même mariage, décédée le 12 janvier dernier, ayant survécue à son père. Les dits deux mineurs habilités à se dire et porter héritier chacun pour un tiers en la succession du dit MAUCLERC leur père et ensemble pour les trois autres quarts en la succession de ladite Geneviève Anastasie MAUCLERC, leur sœur, en présence du Sieur Antoine Lambert MAUCLERC, vigneron demeurant audit HAUTEVILLE, oncle paternel aux dits mineurs et leur subrogé tuteur.

A la conservation des droits des dites parties et de tous autres qu'il appartiendra et sans que les présents y préjudicent, il va être par nous François Pierre RICHARDOT, Notaire Royal à la résidence de HAUTEVILLE, arrondissement de VITRY LE FRANÇOIS, département de la MARNE, soussignés en présence et assisté des sieurs Jean Baptiste DEPOYANT, charbonnier, demeurant à BLAISE SOUS HAUTEVILLE, témoins requis et soussignés, procédé à l'inventaire des biens meubles, effets mobiliers, créances actives et passives, titres et papiers et renseignements dépendants de la succession en communauté de biens qui a existé entre ledit sieur Jean Antoine MAUCLERC et ladite Geneviève LAPERIERE, sa veuve ;

La prise des choses qui en seront susceptible sera faite par le Sieur Médéric Auguste MATTHIEU, Huissier Royal demeurant à SAINT REMY EN BOUZEMONT, expert choisi par ladite veuve LAPERIERE et ledit subrogé tuteur et assermenté à cet effet devant Mr le Juge de paix du canton dudit SAINT REMY et ont toutes les parties, les témoins et le notaire signés pour intitulé d'inventaire, lecture faite.

Et de suite nous avons procédé à la description et estimation du mobilier.

L'habitation ne comprend qu'une salle commune qui aurait pu se présenter — si l'on suit l'ordre de la prise — selon le plan que nous avons imaginé (il n'a en effet pas été possible de restituer cette maison sur le cadastre de la commune). Elle possède une cave-celler et est surmontée d'un grenier. La chambre à four et l'étable sont certainement attenantes.



Plan hypothétique de l'habitation de la famille Mauclerc en 1827

Les **marmousets** sont des chenets simplement ornés d'une tête jouflue et parfois grotesque. Il semble que le mot soit issu d'un radical indo-européen *mar-marm-* exprimant le murmure. Au XIII^e siècle *marmouset* désignait le fou. Au XIV^e *marmouset* signifiait grommeler et au XV^e un *mar-mot* était un singe.

Cette **lampe en potain avec sa crémalière** pourrait être le luminaire que l'on nomme **leucerothe** en dialecte. Le potain ou potin désignait le lait. Il semblerait que, dans notre cas, l'huissier ait commis une confusion car ces lampes à huile étaient coulées en bronze. Il aurait donc dû mentionner *"lampe en airain"*. Mais, à sa décharge, cette confusion est fréquente et nous avons souvent eu l'occasion d'entendre des anciens nous dire que ces leucerothes étaient des lampes en *cuivre*...

Le **tour à filer** est plus communément nommé **rouet**. Quant au **dévidoir**, c'est un outil qui ressemble au rouet et qui permet de garnir des bobines à partir de fils venant d'un écheveau (ou d'une autre bobine)

L'**arrosoir de chambre**, récipient en fer battu à anse et fond en façon d'entonnoir, servait à humidifier les sols de terre battue ou les carrelages avant de balayer pour éviter que la poussière ne s'envole sur les meubles.

Le logement ne comprend ni vaisselier ni buffet-deux-corps. La vaisselle est donc rangée sur **"les planches au-dessus de l'évier"**. Il se peut effectivement que ce rangement soit fait sur des planches mais, il se peut aussi que l'on aie affaire à un meuble d'attache qui ressemble à un haut de vaisselier et qui s'adaptait au-dessus d'une table ou - pourquoi pas - au-dessus d'un évier...

Ce meuble a été décrit in *Folklore de Champagne* N°118 p.19.

Une **chaudière** - rappelons le - est une très grosse marmite en fonte pouvant contenir plusieurs dizaines de litres.

Une **bâle en osier** est une sorte de corbeille d'osier ronde ou ovale. En français *balle* à deux sens. Ce peut être un paquet de marchandise ou l'enveloppe du grain. L'origine étymologique reste incertaine car elle peut tenir du francique *"balle"* ou du gaulois *"balu"*.

- 1- **Sous la cheminée :**
Une paire de chenets marmousets
Une crémalière, une pincette et une pelle à feu
Une boîte à sel
- 2- **A côté :**
Une lampe en potain avec sa crémalière
Un tamis
- 3- **Huit chaises** bois blanc et deux autres bois de chêne
- 4- **Un tour à filer** et un dévidoir
- 5- **Sur l'évier**
Un seau à puiser l'eau
Un arrosoir de chambre, une terrine
- 6 **Sur les planches** au-dessus de l'évier
Vingt six assiettes de fayence, trois plats, cinq soupières, un pot à l'eau deux casseroles, un petit gobelet de terre un chandelier en tôle, un bocal deux bouteilles, une demie-bouteille, sept gobelets une salière en verre, une autre en fayence trois petits pots de terre, un petit déjeuner un fer à repasser, une casserole, un couvercle en fer blanc, un peoton, un écumoire, une poche, un gril un mauvais saladier
- 7- Une grande et une petite chaudière
trois pots de fonte et une coquille aussi en fonte
- 8- Une bâle en osier dans laquelle :
huit cuillères d'étain
et huit fourchettes de fer

Une buire est une sorte de cruche ventrue en terre cuite pouvant contenir de l'eau, du vin ou de l'huile. Au XII^e siècle on disait une "buiie". Issu du francique "bûik", ventre, ce radical se retrouve dans le français "burette".

Un chauffoir est une sorte de cadre quadrangulaire en bois au centre duquel on suspend un récipient contenant des braises; l'ensemble, glissé entre les draps, réchauffait le lit. En Champagne, cet objet s'appelle **un moine**.

(nurier) Il ne nous a pas été possible de décrire ce mot de façon certaine... et nous ne savons pas non plus ce que cela pourrait être-?...

Les vaseaux de bois sont de grosses écuelles en bois ayant un peu une forme de saladier.

Le bourra est une toile de chanvre épaisse et rêche tissée avec des fils grossièrement taillés.

Il semble logique de penser que l'**alcôve** était réservée aux parents tandis que la couchette servait pour les enfants.

Nous ne savons pas à quoi, peut correspondre cette "**bonne (grande)? vergette en fer**" placée dans l'alcove. A moins que ce ne soit le "**bâton de lit**" qui servait à disposer les draps et couverture sur les lits de coin.

Cette **poupée de 2 Kg** n'est pas un jouet mais une pelotte de chanvre teillé mais non encore filé.

Une ertine est une grande corbeille ayant deux poignées.

L'huissier n'est pas spécialement sur la fantaisie et si, ici, il éprouve le besoin de mentionner des **bonnets montés**, c'est que la chose est importante. Il s'agit en effet d'un type de coiffe particulier constitué de deux éléments :

Une côle, sorte de bonnet serre-tête généralement matelassé qui se fixe par deux "lpettes" sous le menton.

Un coëffin, coiffe en tissu léger, voile ou tulle brodé —selon la richesse—ami—donné, repassé et tuyauté, qui s'adapte sur la cale et s'y fixe par deux cordons croisés sur le sommet de la tête et noués sur la nuque. En champenois cela se nomme un **toquet**, du vieux français (XVI^e) *toquet*, petite toque.

Le déshabillé ne doit pas être confondu avec le vêtement féminin actuel. Il s'agit de ce qu'il serait convenu de nommer une robe journalière.

Le casaquin ou *caraco* dit "*pet en l'air*" est une robe à la française du XVIII^e siècle. C'est une robe en deux éléments comprenant d'une part une jupe (*la cotte*) et une sorte de petite veste serrée à la taille et terminée par des basques d'autre part.

Ce n'est que fin XIX^e, début XX^e, que ce nom fut donné à un corsage ajusté avec deux plis dans le dos.

- 9- Une buire, un pot de chambre
Un chauffoir, un pot de terre
- 10- Trois paniers d'ozier
Quatre kilogrammes de lard salé, un (nurier) ?
- 11- **Une table** à pieds pliante
- 12- **Une maie** bois de chêne dans laquelle
Une raclette et deux vaseaux en bois

- 13- **Une couchette** tant bois de chêne que bois fruitier
- 14- Sur ladite couchette
Une paillasse toile de bourra
Un lit de plume et son traversin,
Une paire de draps de bourra, une couverture de laine

- 15- **Une alcôve** bois de chêne avec ses rideaux
et bonne (grande) ? vergette en fer
- 16- Sur ladite alcove :
Une paillasse
Un lit de plume et son traversin
Une couverture piquée .

- 17- **Une armoire** bois de chêne à deux battants ferrés
et fermant à clé
- 18- Onze draps de toile de fil
Une paire de draps de bourra
- 19- Sept nappes
- 20- Vingt cinq tabliers de cuisine et une nappe
- 21- Quinze essuie-mains
- 22- Deux kilogrammes de poupée
- 23- Une ertine à linge dans laquelle
Douze bonnets montés
- 24- Deux fichus de couleur, deux autres blancs
Deux serre-tête
- 25- Vingt trois chemises usage de la veuve (*)
- 26- Un déshabillé de toile orange
Un autre déshabillé avec tablier en cotonnade rouge
Un autre déshabillé en cotonnade à carreaux et un tablier
pareil
Un autre déshabillé de toile d'orange à fleurs
Un jupon blanc, un rouge
Deux casaquins et un tablier noir
- 27- Trois paire de bas
Une de laine, une de soie de lapin
et une autre de coton
le tout usage de la veuve

Nous ignorons ce que pouvait être de la **soie de lapin** de même que ce tissu à pantalon que nous avons —difficilement— décrypté "printanière"?...

L'huissier a jugé bon de préciser **mouchoir de poche** car on portait des "mouchoirs de cou" (foulard) et même des "mouchoirs de tête" (fichus). Ces mouchoirs "de poche" étaient encore un signe d'élégance et ne servaient que rarement à se moucher... Le pouce et l'index suffisaient à cette fonction!...

La **cravatte** était à cette époque une large bande de tissu plus ou moins soyeux qui s'enroulait autour du cou et se nouait sur le devant. Cet accessoire vestimentaire serait

apparu en 1668 et aurait été imité d'un ornement porté par un régiment de Croates, d'où ce nom — déformé — de **cravate**.

Au XVIII^e et au début de XIX^e, le **corset** est un vêtement sans manche, lacé et raidi par deux "busques". Nous dirions aujourd'hui un **corselet**. Si cet accessoire se trouve remis dans la cave-cellarier avec un jupon c'est peut-être parce qu'il était devenu démodé.

Au début du XIX^e il est difficile de préciser si le **jupon** est un sous-robe ou une lingerie de dessous car ce n'est qu'après 1890 que jupon a désigné une lingerie ornée de dentelles portée en sous-vêtement alors que le

vêtement porté en sous-robe ou, parfois, en jupe, devenait le **cotillon**.

Même si l'on y ajoute les vêtements portés par la veuve au cours de la prisee et ceux emportés par le defunt, la famille ne dispose que d'un modeste habillement. Certes il s'y trouve de nombreuses chemises, tant pour l'homme que pour la femme mais, il faut se souvenir que cette pièce de lingerie est un élément essentiel du costume et que, pour cette époque, elle doit être comprise comme un vêtement et non comme un "sous vêtement". Enfin n'oublions pas que la lessive n'est faite qu'une ou deux fois l'an!

Sur ce sujet voir **Folklore de Champagne N°85 "Femmes en chemises"**

Habits et linges du défunt

- 28- Vingt et une chemises
- 29- Une veste et une culotte de drap gris
Un habit de drap cul de bouteille
Un pantalon de (printanière) ?
Quatre gilets
- 30- Un chapeau de feutre
Deux paires de bas
Deux culottes de bourra
Qui sont tous les habits à usage du défunt
- 31- Trois volumes de piété
- 32- Quatre mouchoirs de poche, deux cravattes
Quatre taires d'oreiller
Une petite feuillette vidangée

Le **palon** est une pelle en bois servant pour le grain ou le raisin.

Un **bloc** ou **blô** est un billot de bois monté sur trois pieds, utilisé comme établi pour fendre le bois ou comme étal pour découper les animaux abattus

La **botte de bâtons** doit se comprendre comme étant une botte de *paissaux* destinés à *paisseler* les pieds de vigne.

La **cage à fromage** ou **châsière** confectionnée en vannerie à jours, servait à entreposer les fromages en cours de murissement.

Le **vassou** est une sorte de houe pointue destinée au labour —manuel— de la vigne. On dit également, selon les pays, **vesou**, **fou**, **psou**. Ce nom vient du français *fouissier*, de *fouir*.

La **boîte à cendres** servait à conserver les cendres de bois utilisées pour faire la lessive.

Ce décompte des corbeilles paraît pour le moins curieux "Six dont trois...plus six"? Il faut peut être comprendre qu'il y a une pile de six corbeilles dont trois sont en paille et trois autres en osier et une seconde pile de six corbeilles qui sont en paille...

31- Dans une petite cave cellier

Quatre tonneaux vidangés, un petit cuveau,
Une hotte, un croc, une raclette de jardin,
un râteau de fer, une bêche, une hache,
un palon, un petit seau, un marteau,
un pot à lait, un bloc,
une botte de bâtons
un jupon et un corset

32- Monté au grenier nous y avons trouvé :

Une cage montée, quatre mauvaises faucilles,
une cage à fromage, un van, une fourche de fer,
un essartoir, un vassou,
deux vans dont un très mauvais, un mauvais panier
une feuillette et un quarteau vidangés,
deux mauvais seaux, une boîte à cendre,
six corbeilles dont trois en osier
et six en paille.

Une bale d'enfant est un berceau d'osier sans roue, ayant une forme de couffin.

Le crible en peau est un tamis à grain réalisé en peau de porc perforée. Ces tamis sont souvent très beaux car les perforations sont disposées en rosaces plus ou moins complexes.

La pince de fond de tonneau pourrait être l'outil que le tonnelier nomme un **chien**.

La batte à beurre sert parfois à désigner la baratte bien que, logiquement, la batte soit le disque en bois emmanché qui manœuvre dans le corps de la baratte.

- 33- Une batte à beurre, quatre pots de terre,
Une bale d'enfant, un crible en peau, un fléau,
Deux quarts d'hectolitre de son, deux rateaux,
Trois paniers d'osier, trois buires à huile
Une boîte à sel, une pince de fond de tonneau,
Un tas de fagot de sarments avec un petit tas de bois à brûler
- 34- Quatre sacs de blé, dans l'un desquel
environ un quart d'hectolitre de blé
pris le tout avec
deux cordeaux à étendre le linge
- 35- **Dans la chambre à four**
Un fourgon et deux pelles à four
- 36- **Dans l'écurie à vaches**
Une vache de 6 à 7 ans
- 37- Un petit tas de bois à bâtir et à brûler
Quelques bottes de foin
- 38- Trois tonneaux vidangés

Total de l'estimation du mobilier

665F. 65c.

La monnaie billon est constituée de pièces en alliage de cuivre. Comme les billets et contrairement aux monnaies d'or et d'argent, elles n'ont aucune valeur en elles-mêmes.

Sachant que lapauvre Geneviève Mauclerc possède 5 francs et qu'elle a une dette de 112 francs, plus les intérêts, voyez ce que cela donnerait si vous deviez plus de 22 fois votre salaire...

En cet endroit du présent inventaire ledit Sieur MATTHIEU a signé pour fin de sa prise, lecture faite.

Rayé trois mots nuls depuis l'intitulé de l'inventaire

La dite veuve MAUCLERC, interpellée par nous, notaire, de nous déclarer si elle avait de l'argent comptant nous a de suite représenté un sac dans lequel nous avons trouvé en monnaie billon cinq francs.

Dettes actives

La dite veuve MAUCLERC nous a déclaré qu'il est dû à la communauté pour le Sieur Isidore GARNIER, cabaretier à HAUTEVILLE, la somme de cent francs en principale plus les intérêts de ladite somme à partir du 11 mars dernier

Dettes passives

De même nous a déclaré qu'il est dû par la communauté à M; LEGLAIVE, desservant de la commune d'HAUTEVILLE, la somme de douze francs pour restant de plus forte somme due audit sieur LEGLAIVE pour l'enterrement de son défunt mari

Biens propres du défunt

1- Huit ares soixante dix neuf centiares (un quartier) de vigne, finage de HAUTEVILLE, lieu-dit la Ruelle Chevolet, tenant d'une part du levant à Isidore DERNAR, du couchant à OVIOT, du midi sur la ruelle et du nord sur les paquis.

2- Huit ares soixante dix neuf centiares (un quartier) de vigne, même finage, lieu-dit au Quarré, tenant du midi à Jean Baptiste MORILLON, du nord au même, du levant à M. LEGLAIVE, au couchant au Sieur GALTAT.

3- et six ares cinquante huit centiares (un demi quartier - trente perches) de terre, même finage, lieu-dit la Fontaine aux Loups, tenant du levant au Sieur RENARD, du couchant au Sieur GUILLEMIN fils, du midi à Vincent THIERCE et du nord à GALTAT.

Dans la pièce de terre ci-dessus, deux ares dix neuf centiares (trente perches) ont été acquis pendant la communauté du Sieur Antoine LAPERRIERE, sabotier à HAUTEVILLE, moyennant la somme de trente francs, pour quoi il sera dû indemnité à la communauté de cette somme.

Biens propres du défunt vendus pendant sa communauté

- Huit ares soixante dix neuf centiares (un quartier) de pré, finage de BLAISE SOUS HAUTEVILLE, lieu-dit au Pré Gendarme, vendu au Sieu François ALIPS propriétaire à HAUTEVILLE moyennant la somme de cent francs suivant contrat passé devant Me HERAUX notaire à HAUTEVILLE le 22 janvier 1817, enregistré

Biens propres à la veuve MAUCLERC vendus pendant la communauté

1- Huit ares soixante dix neuf centiares (un quartier) de terre, finage de LARZICOURT, Contrée de L'Epinée, vendu au Sieur Charles Leger JOSSE, propriétaire demeurant à ECOLEMONT, moyennant la somme de soixante francs suivant contrat passé devant notaire Me HERAUX le 17 avril 1825

2- Dix ares quatre vingt un centiares (un quartier trente perches) de terre, finage de LARZICOURT vendu au Sieur GALTAT de LARZICOURT par vente passée devant le notaire à LARZICOURT à une époque dont ladite veuve ne peut se rappeler

3- et une portion de maison sur HAUTEVILLE vendue au Sieur Antoine LAPERRIERE, sabotier à HAUTEVILLE moyennant la somme de deux cent quarante francs suivant contrat passé devant ledit Me HERAUX le 21 décembre 1821

Conquête de communauté

1- Huit ares soixante dix neuf centiares (un quartier) de terre, finage d'HAUTEVILLE lieu-dit la Basse Queumuia, acquis de Demoiselle Marie Madeleine LEGLAIVE, fille majeure à DROYES, par contrat passé devant ledit Me HERAUX le 20 janvier 1819

2- Vingt six ares trente sept centiares (trois quartiers) de terre, même finage au fond de la Fontaine aux Loups, acquis de Sieur Nicolas Augustin MARCHAL, instituteur à HAUTEVILLE et de Dame Charlotte, Josephine GALTAT son épouse par adjudication devant ledit Me HERAUX en date du 31 décembre 1820

3- Huit dixième d'une maison et dépendance à HAUTEVILLE, rue des Canards acquise pendant la communauté du Sieur Joseph LAPERRIERE exécutée par contrat passé devant ledit Me HERAUX, notaire, le 6 novembre 1823, enregistrée.

4- et dix ares quatre vingt dix neuf centiares (un quartier trente perches) de vigne au finage d'HAUTEVILLE au lieu-dit la Côte près le bois d'Hautefontaine acquis de Marie Jeanne VAUTHIER, veuve du sieur Etienne SEPOT manouvrier à HAUTEVILLE par contrat devant ledit Me HERAUX en date du 16 avril 1825, enregistré.

Titres et papiers

Un dossier contenant neuf pièces qui sont titres de propriété Lesdites pièces étant paraphées par première et dernière et inventoriées sous la cote a

Ce fait et attendu qu'il est l'heure de midi sonnée après avoir vaqué au présent inventaire par simple vacation depuis l'heure de neuf du matin et que ladite veuve a juré et affirmé en main de son notaire avoir fait comprendre au présent inventaire tout le mobilier dépendant de sa communauté, n'avoir rien détourné et n'avoir point connaissance qu'il en ait été détourné directement ou indirectement, nous avons à la réquisition de la dite veuve MAUCLERC et à celle du subrogé tuteur clos et arrêté le présent inventaire et ont été les meubles et effets mobilières y décrits et les titres et papiers laissés à la charge et garde de ladite veuve MAUCLERC qui s'en est volontairement chargée et a promis de les représenter ou leur valeur estimative quant au mobilier.

Et ont toutes les parties, les témoins et le notaire signé, lecture faite

Mesurée en quartiers ou en ares, l'importance des biens fonciers de la famille Mauclerc n'apparaît pas à l'évidence.

Pour en donner une meilleure vision nous avons traduit ces mesures en mètre carrés.

Biens du défunt

$879 + 879 + 658 = 2416 \text{ m}^2$

Biens du défunt, vendus

879 m^2

Biens de la veuve, vendus

$879 + 1081 = 1960 \text{ m}^2$

Biens acquis en communauté

$879 + 2637 + 1099 = 4615 \text{ m}^2$

Si l'on totalise l'ensemble des biens en date de l'an 1826, on a

$2416 + 4615 = 7031 \text{ m}^2$

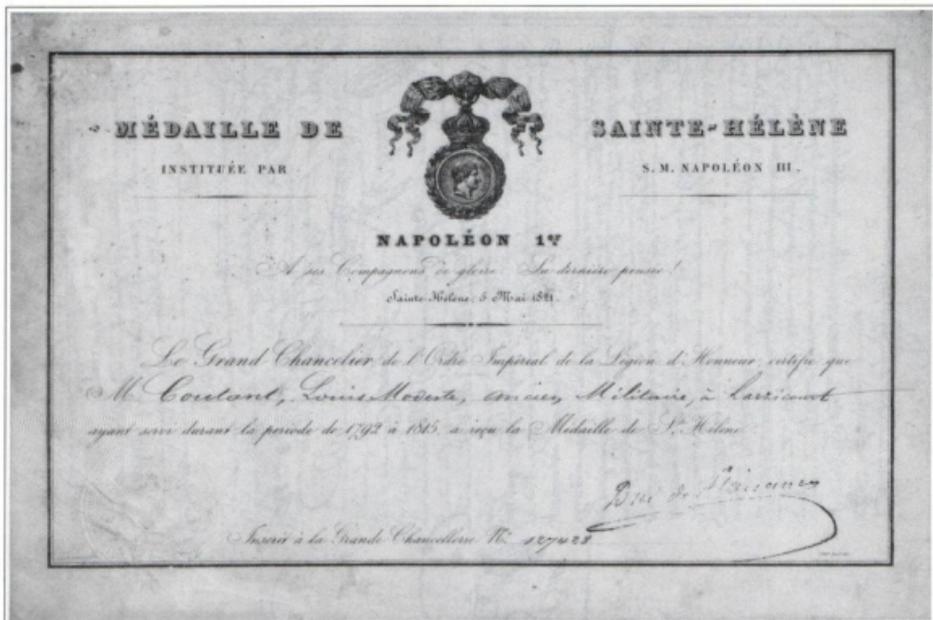
et si l'on y ajoute les biens qui furent vendus, soit

$879 + 1960 = 2869 \text{ m}^2$

on obtient un total de

$7031 + 2839 = 9870 \text{ m}^2$

C'est dire que pour vivre —ou pour survivre— et s'il n'avait rien vendu! le vigneron Jean Antoine Mauclerc n'avait même pas 1 hectare de terres! Dans un village où le finage couvre une superficie de 1078 hectares.



MEDAILLE DE SAINTE HELENE instituée par S.M. NAPOLEON III

Sainte Hélène, 5 mai 1841.

NAPOLEON I^{er} à ses Compagnons de gloire. Sa dernière pensée !

Le Grand Chancelier de l'Ordre Impérial de la légion d' Honneur certifie que
M.COUTANT Louis Modeste, ancien Militaire à Larzicourt ayant servi durant
la période de 1792 à 1815, a reçu la Médaille de Ste Hélène.

Inscrit à la Grande Chancellerie N°127428



La noce de Marcelle Collignon à Hauteville. On notera la présence des
trois musiciens —jouant des cuivres— qui devaient animer le mariage.



Sur cette photo se présentent cinq générations. L'aïeule est Clémentine Goblet, veuve Haniez, assise à gauche. Au second rang se trouvent, à gauche, Juliette Haniez et à droite, Louise Patoux. L'enfant debout au centre est René Coutant et la fillette assise sur les genoux d'Odette Scherschelle est Yvette Coutant.

Clémentine Gobelet est décédée à 89 ans, assassinée par un rôdeur, à Orconte, le 1 octobre 1926.

On remarquera qu'elle porte trois coiffes. Une câle lui enserre la tête. Sur celle-ci, elle a posé une coiffe tuyautée. Cet ensemble "toquat" est recouvert par une pointe en laine noire, vraisemblablement réalisée au crochet.

JASÉES-JASÉES-JASÉES-

Mariage de Mlle Germaine Vitry et de M. Raymond Hugé, le 18 avril 1936
Ce document, transmis par l'un de nos abonnés, offre un menu curieux et nous donne le programme de la soirée dansante.

<h2>Grand Bal de Nuit</h2> <p>SOUS LA DIRECTION DU CÉLÈBRE MAESTRO VINCENTSO</p>		<h2>Diner du 18 Avril 1936</h2> <p>AU MARIAGE DE M^{lle} GERMAINE VITRY AVEC M^r RAYMOND HUGÉ en l'Hostellerie du Camp d'Aquila</p>
<p>PREMIERE PARTIE</p>	<p>DEUXIEME PARTIE</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. - Cue-Blep <small>réserver aux jeunes maris</small> 2. - Polka 3. - Fox-Trott 4. - Mazurka 5. - Joca 6. - Schottisch 7. - Tango 8. - Valse <p>ENTR'ACTE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. - Polka 2. - Cue-Blep 3. - Mazurka 4. - Fox-Trott 5. - Schottisch 6. - Tango 7. - Valse 8. - Joca <p><small>Galop amicalité vers les maris.</small></p>	

rouge - le bougogne
 les pontils
 sa - la glace au Kirsch - les
 le champagne - le café - les liqueurs

MENU

aux cerises - les vins blancs
 et rouge - les dindes rôties cresson
 chauds de campagne
 les patés
 pour à la painière
 les tartes
 les petits
 les éventails

le consommé velouté
 sauce chasseur - les petits

JASÉES-JASÉES-JASÉES

CIERGE EN QUEUE DE BILLARD !

Folklore de Champagne N° 130

L'abbé Dodin, curé de Villiers le Sec, était originaire de Maranville. Ceci explique qu'il ait eu l'idée de faire répéter les catéchistes en remplaçant les cierges par des queues de billard réformées. Je suppose qu'entre temps il s'en servait également pour "ramer ses choux" !

Je n'avais pas fait ce rapprochement lorsque j'ai conté cette anecdote à Buxières.

L'abbé Dodin fut un des premiers archéologues de Haute-Marne. Mon grand-père et mon père m'ont répété qu'une partie de la mosaïque romaine qu'il avait découverte, celle représentant un serpent entourant un animal, servait de table sous la charmilie de son jardin. C'est là que mon père fuma sa première cigarette — en public. Le curé Dodin considérait en effet que cette cigarette était une permission, un droit, découlant de la Première Communion, cérémonie de passage de l'enfance à l'adolescence.

Roland LOUVRIER
52210 Arc en Barrois

LE CALENDRIER REPUBLICAIN

Folklore de Champagne N° 129

J'ai lu avec intérêt les articles sur le calendrier républicain parus dans les revues n° 129 et 130.

Je possède un almanach du commerce du département de l'Aube de 1821. On y lit :

Concordance de l'annuaire et du calendrier depuis l'an 1^{er} (22 septembre 1792) jusqu'à l'an XXX (22 septembre 1822) inclusivement, nécessaire pour connaître à quelle date du calendrier répond une date quelconque de l'annuaire et vice versa ; indispensable même pour déterminer dans le calendrier l'échéance des obligations, effets de commerce, etc., datés du nouveau style et qui ne doivent échoir qu'après l'an XIV, le dernier de l'année de l'annuaire supprimé à compter du 1^{er} janvier 1806.

Cela me laisse à penser l'embarras que nous aurons à transformer en écus européens nos actuels "nouveaux" francs, lors même que nous, les anciens, comptons encore la valeur des choses en "anciens" francs !

Jean MAILLY
10220 Brévoines

Je voudrais, en quelques lignes, confirmer et justifier l'assertion de M. Jean Daunay (Folklore de Champagne n° 130, p. 36) qui a constaté dans le registre de l'Etat-civil de Rumilly-lès-Vaudes qu'un acte, daté du 14 décembre 1792, portait également l'indication "l'an premier de la République française".

J'ai moi-même remarqué que lorsque le maire de Saint Amand sur Fion (51) J.E. Prognat, procède à la clôture du registre

d'Etat-civil, tenu jusqu'au 6 novembre 1792 par le curé constitutionnel, il fait suivre cette date de la mention "premier de la République", ce qui m'a amené à effectuer quelques recherches sur ce sujet. Effectivement, la Convention n'a adopté le nouveau calendrier que le 5 octobre 1793, mais elle a décrété l'avènement de l'ère républicaine dès le 22 septembre 1792, à la demande du député de Paris Jean-Nicolas Billaud-Varenne. (1)

(1) La Convention a tenu sa première séance le 20 septembre 1792. Le lendemain 21, après avoir adopté un certain nombre de décrets conservatoires de mesures prises antérieurement, elle décréta, en fin de séance, l'abolition de la royauté. Cette décision, aussitôt connue du peuple de Paris, amena, le soir-même, de grandes manifestations de joie au cours desquelles on entendit des cris de "Vive la République" alors que cette forme de gouvernement n'avait pas été évoquée par la nouvelle assemblée. Marcel MAILLOT.

Je possède une très importante série de lois et décrets de l'époque révolutionnaire, mais en lacune pour les débuts de la Convention et ne suis donc pas en mesure de donner la référence exacte du décret. Mais on trouverait confirmation de ce que j'affirme dans des ouvrages très accessibles (Histoire générale de Lavisse et Rambaud, t. VIII, p. 12 — Grand Larousse en 10 vol. — Chronologie de la Révolution, Larousse, p. 294).

Marcel MAILLOT
51300 Matignicourt

UNE FAUCHEUSE MECANIQUE ? HOULA !!

Folklore de Champagne n° 129 p. 36

Je me permets de vous écrire pour rectifier ce qui semble être une erreur de légende à propos de la belle photo de la page 36 de votre numéro 129

"Faucieuse mécanique tractée par un cheval harnaché d'un 'collier-à-housse' à Champignol-lès-Mondeville"

Passé pour un "Parisien" que ce soit approximativement une faucieuse mais il y a deux détails qui ne trompent pas :

1) Il s'agit d'un champ de céréales, du blé, assez clair d'après les épis. A l'arrière-plan la moisson est en cours. Il y a des javelles sur le sol et des gerbes dressées après avoir été liées (lien végétal ou ficelle à nœuds faisant appel à une "aiguille" ?)

2) La présence des rateaux tourments qui rabattent les tiges sur le tablier un peu en avant de la scie. Rassemblant les tiges, ils les regroupent en javelles sur le sol. Elles n'ont plus qu'à être liées par les moissonneurs et dressées en "quignons", suivant une expression de l'Anjou, pour continuer à sécher en attendant la mise en meules sur le champ ou à la ferme et ensuite d'être battues.

Je pense vous préciser qu'il s'agit, vraisemblablement d'une moissonneuse-javelleuse de marque Mac Cormick, d'origine américaine.

Raymond DELAVIGNE
78610 Auffargis

Hélas ! trois fois hélas ! M. Delavigne, vous avez raison ! Nous nous sommes fiés au petit papier qui accompagnait cette petite et vieille photo et nous n'avons — avouons-le — pas cherché à approfondir le sujet plus avant. Pour notre défense — et là nous en avons bien besoin ! — nous devons préciser que le traitement du document par le procédé "laser" a mis en évidence des détails que nous n'avons pas su apprécier. Ainsi l'on distingue parfaitement le paysage à l'horizon, alors que l'original ne nous le laissait que deviner. Ainsi, comble de l'ironie, la légende précisait "tractée par un cheval" alors qu'à l'évidence il y a un couple de chevaux répartis de chaque côté de la flèche !...

Gilbert ROY

M. Delavigne nous ajoute cette petite note, en fin de courrier, et qui concerne un tout autre sujet :

A propos de quêter et qu'ri, dont j'ai admiré la nuance, l'anglais a to query et to quest.

VOUS AVEZ DIT "MARIAGE ECOSSAIS" ?

Folklore de Champagne N° 130 p. 36

Les trois chaînes de télévision et la radio viennent d'interviewer le député-maire d'Arc-en-Barrois qui pratiquait de faux-mariages... japonais : Passage à l'église avec chants, musique et curé en civil puis à la mairie avec le maire sous écharpe tricolore, enfin remise d'un diplôme tamponné. Le tout contre 800 F au curé et 1000 F au maire... La mariée était en blanc et lors de l'échange des anneaux, les discours étaient traduits.

Les "mariés" étaient-ils déjà mariés au Japon ? nous l'ignorons.

L'évêque de Langres, Monseigneur Taverdet, vient d'interdire de telles cérémonies mais, le député-maire s'en étonne et n'en comprend pas la raison...

La population avait déjà protesté contre ces pratiques, d'autant que le Maire avait refusé de baptiser civilement un bébé.

Pourtant un de mes amis, également Maire mais aussi catholique très pratiquant, a déjà administré deux baptêmes civils, selon le Code, en regrettant certes, en son for intérieur, que ces rituels ne se soient pas déroulés à l'église.

Un "folklore" encore bien vivant de nos jours !

Roland LOUVRIER
52210 Arc en Barrois



ADOLPHE WILLETTE, PIERROT DE MONTMARTRE - Luc Willette - Ed. de l'Armançon - Rue de l'Hôtel de Ville - 21390 Précy sous Thil

Adolphe Willette dont les dessins de "cousettes" ont enchanté nos grands-pères, est né à Châlons-sur-Marne le 30 juillet 1857... au hasard d'une mutation car sa famille a, depuis la Révolution, une solide tradition militaire. Son grand-père, garde national en 1793, est devenu intendant militaire sous l'Empire. Son père, le colonel Henri-Léon Willette, d'abord officier d'État-major dans les campagnes d'Italie, devient aide de camp du maréchal Bazine dans l'expédition du Mexique. Sa mère, Maria Junck, une Flamande, est, elle aussi, fille d'un militaire, aide de camp de Mollitor, blessé à Waterloo.

Adolphe Willette ne sera pas militaire — loin s'en faut. Il deviendra l'ami des capitaines de la Commune tels Maxime Lisbonne ou Jean-Baptiste Clément et avouera « mon père n'eût pas à combattre la Commune, heureusement, car j'en aurais eu un ombre remord ».

Luc Willette, son petit-fils, nous entraîne dans une biographie de ce "PIERROT DE MONTMARTRE" qui se lit comme un roman où les anecdotes — même les plus moroses — sont réhaussées d'un humour extraordinaire. Si l'on ajoute que le texte est agrémenté de peintures et de dessins au trait incisif et tendre à la fois, on ne peut que trouver plaisir à lire — et à regarder — ce superbe ouvrage de 150 pages (21 x 25) présenté sous couverture toilée avec jaquette illustrée et pages de garde ornées de manuscrits et croquis signés A. Willette.

Nota bene : A l'attention des lecteurs de FOLK-LORE DE CHAMPAGNE, l'auteur propose cet ouvrage au prix spécial de 252 F franco (soit le prix de souscription de janvier 92 augmenté du coût d'expédition).

12 SOUHAITS POUR L'AN 2000 - MJC - 28, rue de la République - 42500 Le Chambon Feugerolles

Michel Kemper, abonné et ami de longue date, directeur de la MJC du Chambon-Feugerolles, nous a fait parvenir un carnet "calendrier" particulièrement original. Il réunit douze cartes postales illustrées et enrichies d'un poème, œuvres d'écrivains.

L'idée maîtresse de ce travail "européen" est à base douce :

12 enfants de 12 ans du Chambon-Feugerolles (France) qui auront 20 ans en l'an 2000 adressent 12 souhaits pour le nouveau siècle à 12 enfants de 12 écoles des 12 pays de la Communauté Européenne. Voici le premier calendrier du vingt-et-unième siècle en 12 images et 12 poèmes de 12 alexandrins. Les textes et images de ce calendrier, réalisés en collaboration avec l'écrivain Jean-Yves Loude et le graphiste illustrateur Némo, ont été produits en 6 jours et la réalisation technique a duré 6 jours soit un total 12 jours (du 9 au 20-03-1992).

UN VILLAGE EN CHAMPAGNE - Chez l'auteur Simone Lambert - 10140 Thieffrain

Un village en Champagne... C'est THIEFFRAIN, c'est le mien... Il ressemble au vôtre...

Sans prétention littéraire, je vous propose un survol de l'histoire de la France, et plus particulièrement de l'histoire des Champenois, au cours duquel vous découvrirez le village qui naît, qui se bâtit, à travers les générations qui s'y sont succédés.

Simone Lambert connaît bien son village. Elle conseillère municipale en 1959, elle devient "Madame le Maire" en 1969 et continue, aujourd'hui, de présider aux destinées de sa commune.

Son ouvrage — 292 pages 14,5 x 21 — présente, chronologiquement tout ce que le chercheur peut désirer savoir sur la vie d'un village : les origines, le Moyen Age, la Renaissance, le Grand Siècle, la tourmente révolutionnaire, l'époque napoléonienne, la vie à la campagne au XIX^e, le choléra, les soubresauts du second Empire, 1870, l'aube du XX^e, avant l'orage de 1914, l'affrontement, l'héroïsme partagé, ombres et lumières, la victoire de 1918, la France renait, les nuages s'amoncellent, dans la tourmente de 1939, la France vaincue, les heures sombres, l'enfer, la fin du cauchemar en 1944, la vie reprend, illusions perdues.

L'ensemble est parfaitement étayé par des documents d'archives mais, aussi, par des témoignages parfois souriants, parfois très poignants, comme ce "Journal de déportation" qui relate la détention de Juliette Sitermans dans les camps nazis de Neubremm et Ravensbrück.

Ajoutons que l'ouvrage est illustré de photographies et de reproductions de cartes postales anciennes animées et commentées par l'auteur... de quoi satisfaire les cartophiles.

On ne peut que regretter que la qualité d'impression, notamment pour les documents, ne soit pas d'un très haut niveau... mais, en cela, Simone Lambert ne peut mais...



HISTOIRE DE BOUILLY-SOULIGNY, MONTAIGU ET DES ENVIRONS - Chez l'auteur Alain Hourseau - 3, rue du Bois - 10320 Bouilly

Suivant en cela les traces de son maître Gabriel Groley, Alain Hourseau n'est pas un "historien" mais une sorte d'archéologue de l'histoire, un fouilleur qui s'attache à déceler le moindre détail et s'efforce de lui arracher sa mémoire.

Cette ténacité lui a permis de nous offrir un ouvrage — 192 pages format européen 21 x 29,7 — qui relate précisément et clairement la vie du pays bouillierand. Sachant qu'un petit croquis vaut souvent un long discours, il a su émailler son livre de plans, de relevés et de dessins d'excellente facture auxquels s'ajoutent des photographies anciennes et des reproductions de cartes postales bien choisies.

Ce souci du détail s'exprime nettement dans le découpage des chapitres : la géologie de M. Collette, le chailot noir, éphémères, la préhistoire, origines du nom de Bouilly, l'époque Gallo-romaine et la voie romaine, les passages historiques, les Huns dans la région, le mariage de Clovis, la seigneurie, le suaire du Christ à Liry, le passage des Saintes Reliques, les épidémies, les biens communaux, plainte du clergé, les loups, Bouilly pendant l'ouvrage révolutionnaire, aux fours et aux moulins, marchés et foires, le vignoble, les fêtes, le carnaval, les incendies, histoire d'eau, le lavoir, l'histoire de la RN 77, les rués et places de Bouilly, Poste et télégraphe au début du siècle, messagerie et voitures publiques, le chemin de fer, les écoles, Justice de paix, l'hôtel de ville, le monument aux morts, la salle des fêtes, la gendarmerie, l'éclairage public, les sapeurs-pompiers, la place du Champ Plé, Paul Bottot un pionnier de l'aviation, le vieux tilleul du Champ Plé, Edouard Herriot à St Pouange, la population de Bouilly-Souigny, la liste des maires - Origines du nom de Souigny, seigneurie, instruction primaire, distribution d'eau, les mares communales, les sapeurs-pompiers, le cimetière, liste des maires de Souigny — Origine de la religion, construction de l'église, visite guidée, histoire de cloches, état religieux et moral de la paroisse au XIX^e, l'entement, desservants, curés et vicaires de la paroisse de Bouilly, travaux à l'église, le cimetière, le presbytère, les croix de la paroisse - Montaigu, fouilles archéologiques.

Précisons que cet ouvrage a été préfacé par MM. Daragon et Groley et qu'il a reçu le Prix Albert Babeau 1991, décerné par la Société Académique de l'Aube.

LES CAHIERS HAUT-MARNAIS - N° 188-189 - BP 565 - 52012 Chaumont

La Religion d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise - Les prétentions des ducs de Guise au trône de France et la "Vie de St Louis" de Jean de Joinville - Le rôle du cardinal Charles de Lorraine dans la vie politique et religieuse de la France au troisième quart du XVI^e - Le Château du Grand Jardin à Joinville - un joyau de la Renaissance - Les Guise sous la plume "mordante et caressante" de Paolo Giovo (1515-1552) - L'iconographie des Guise.

FONTES - N° 6 - ASPM - Mairie de Wassy - 52130 Wassy

La fer à travers les âges - Le site de Bayard depuis 1513 - De l'attirerie au fer à puddler - Le haut fourneau de Menacourt - Humour.

HORIZONS D'ARGONNE - N° 63 - Centre d'Etudes argonnaises - BP 514 - 52012 Baireuil - Du côté de xé

Du sérieux et du drôle - Un lieu-dit, une verrerie : La Cauteville - A propos de la belle croix de pierre des Charmontais - Les tulleteries et Briqueteries en Argonne - Si Bayard m'était conté. Noël 1915 : histoire vécue - Ste Menehould, les années terribles, 1939-1945 - Le recensement de population de 1990 en Argonne - Le béatifier du pharmacien ou "le la nuit étoilée pour 2 francs" - Les girouettes de Raymond Kneip - La fête au village - Une nouvelle argonnaise de J.-L. Velain - L'Argonne en image - Un Argonnais et les guerres napoléoniennes.

CHAMPAGNE GENEALOGIE - BP 20 - 51005 Châlons s Marne cedex

Cette association couvrant les 3 départements nous donnons aujourd'hui et pour les lecteurs intéressés les trois adresses :
Aube : C.G.A. Archives de l'Aube - 131, rue Etienne Pédron - 10000 Troyes.
Marne : C.G.M. - BP 20 - 51005 Châlons s Marne cedex.
Hte Marne : C.G.H.M. - BP 175 - 52005 Chaumont cedex.

Rubrique "Questions-Réponses" : Jean-Paul Denise - 6, rue du général Giraud - 51000 Châlons s Marne.

N° 53 - Marne : Le pin's du CG 51 - Fonds Jacques Fontagne - Nous sommes tous cousins - Nos quartiers - Généalogie Couvreur - Chronique de la poste aux chevaux - Les glands de l'orlivre - Tribune héraldique - Les carcans de la beauté féminine à la fin du XVI^e - Aube : St André pendant la campagne napoléonienne - Un acte d'ajuration - Mortalité infantile au XVIII^e - La famille Varlet - Hte Marne : Nos quartiers - Tables de mariages - La généalogie, auxiliaire de la médecine ? - Autour des Choiseul.

N° 54 - Marne : Tables de mariage - Nos quartiers - Chronique de la poste aux chevaux - Tribune héraldique - La gabelle sous l'ancien régime - Les glands de l'orlivre - Aube : Prolongation généalogique à Pâlis et Planty - Ascendance Danton/Carul - Nous sommes tous cousins - Ascendance Deleltre - Mémoire sur les paroisses de Ramenot et Isle, son annexe - Les cloches de nos églises.

N° 56 - Marne : A propos de... Claudel, Champion, Poste aux chevaux, Mulneries, de Bigault du Granrut - Nos quartiers - Nous sommes tous cousins : Rousseil/Richelet - Arlet condamnant à mort Jean Brun et Elisabeth Alma 1786 - Chronique de la Poste aux chevaux - Le prix des choses en Champagne en

1574 - Le protestantisme à Serzy et Prin - Généalogie de Yanowitz de Besme - La prestation de serment d'une sage-femme à Verrières en 1736 - Vente des Biens nationaux : St Thierry, St Souplet et St Ulm - Vainly 1792 : Mythe ou réalité ? - Contribution rémoise à la question des signatures "maçonniennes" - Aube : Note sur Crésantines - Facteur d'orgue - La maison de la rue du Roi à Loches - Livre des habitants de Genève - Cousinade Danton - La famille Soumillon - Seigneurie et teniers - Le Révérend Père Henri Jean Lafla - Montier la Celle.

COURRIER SCIENTIFIQUE - P.N.R. de la Forêt d'Orient - N° 15 - Maison du Parc - 10220 Piney

Brienne et sa région au XVIII^e - Sites souterrains à Chropêtres (chauves-sours) Communes de Bosancourt et d'Arsonval - Réserve naturelle de la Forêt d'Orient, état zéro de l'île du lac du Temple - Programme interparcs de conservation du patrimoine génétique végétal - Bilan d'action du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

L'ESCARBOUCLE - Les Amis du P.N.R. de la Forêt d'Orient - Maison du Parc - 10220 Piney

On ne risque pas d'avancer très vite en faisant du sur place - L'art, 19 du règlement communautaire - Nouvelles ornithologiques - Saviez-vous que... Bravo ! Hots ! - Patrimoine : les sites protégés - Le parc pourrait faire des bulles - Les avatars de Dianville, commune du Parc - Où en est la "construction navale" à Port Dienville ?

STE DES ARTS ET SCIENCES D'EPERNAY ET DE LA REGION - N° 1 (nile série) - Maison des Associations - 8, rue M. Cerveaux - 51200 Epernay

Paris nous voilà ! - Le général Parchappe, député d'Epernay (1787-1866) - Epernay sous la Révolution - Les guemiers du Don en Champagne - Francs-Maçons et Tappeurs à Epernay - Glanes et nouvelles sparnaciennes.
Nous avons également noté, dans la rubrique "Nous avons reçu" une excellente critique de "Folklore de Champagne N° 129" consacré au calendrier républicain et à l'inventaire mobilier de Coursan. Merci pour avoir lu avec une telle attention notre revue et pour ces louanges dont vous nous honorez.

RCA - N° 7 - Conseil Régional de Champagne-Ardenne - 5, rue de Jéricho - 51037 Châlons s Marne

Ca s'est passé chez nous : la région en échos - Interview : la directrice du haras de Montier-en-Der - Patrimoine : le château de la Motte Thilly - Légendes et traditions : Le feutre : savoir-faire séculaire - Dossier : Vélo passion en Champagne Ardenne - Compétence Région : A26, inauguration du tronçon Troyes-Châlons - Partir près, partir loin : De St Amand sur Fon... à la Sicile - Environnement : Papillon du jour, toujours, toujours.

L'AUBE NOUVELLE - Conseil général de l'Aube - Hôtel du département - BP 394 - 10026 Troyes cedex

N° 1 édité 92 - Au fil de l'Aube : les entreprises créées... - Evénement : l'assemblée départementale - Sports : le baseball - Portrait : la troyenne Pascale Paradis - Notre histoire : Paul de Chomedey - 24 heures avec : les pompiers de Nogent sur Seine - Economie l'autoroute A26 - Reportage : le P.N.R. de la Forêt d'Orient - L'Aube pratique - L'Aube bisoussnière.

N° 2 aut. 92 - Au fil de l'Aube : salons et fêtes locales - Rencontre : Odile Hellman-Hurpoul - Notre histoire : le vitrail aubois - 24 heures avec : M. Disant garde forestier à Radonvillers - Economie : 5800 hectares de vignes - Dossier : Université et rénovation de l'Hôtel-Dieu - Sports : Basket à l'Espérance Troyes-St Julien, Philippe Picgirard et le Boomerang - L'Aube pratique : Mélaalarme - L'Aube bisoussnière - Concours.

TERRES ARDENNAISES - 21, rue Hachette - 08000 Charleville Mézières

N° 38 - Taurne, tourne petit moulin - A propos d'une découverte préhistorique récente dans le Porcien - Le complexe ferroviaire de Lumes : grandeur et décadence (IV) - Histoire de l'école à Boult aux Bois au XIX^e (II) - Georges Clémenceau dans les Ardennes - Cadet Dameras, un manouvrier ardennais dans la Révolution, 1789-1795 - Le domaine de l'Hôtel-Dieu de Mézières - Principauté et dentelles (II) - A propos de "la guerre des femmes en 1914-1918".

N° 39 - Révolte des Passements et dictature du travail - L'ancien château de La Neuville aux Joûtes et ses maîtres de forges - Au temps des "TP" américaines d'Amagne - Toponymie de Gespunsaert (suite) - Une brasserie au XVIII^e à Sedan - Métier : tonnelier - Quand Homo erectus était de passage à Vireux-Molhain - Poincaré à Charleville, le 19 août 1923 - L'hôtel-Dieu de Mézières (fin) - Il y a dix ans disparaissait Marcel Camus.

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC 10210 Chaource

N° 252 - Conseil de maison - Foyer - Basket - ... - Les mains à la pâte... à sel - Ouzes l'aël : une pierre datée de 1641 - Notre char 1992 "Europe" - Voyage au Québec - Chapeaux et fantaisies - Les histoires de Lucien...

N° 253 - Athlétisme - Soirée cabaret - Pierrot et Colombine - Voyage à Venise - Cuverez l'aël : une pierre datée de 1619 - L'adduction d'eau à Balnot - 1942 à Pargues, souvenirs - Voyage en Provence...

N° 254 - Les cartes de vos vacances - Camp du Morvan - Balade irlandaise - C'était une école en 1890 - Les grandes dames grises (les grues) - Les histoires de Lucien...

LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - BP 118 - 10300 Ste Savine

N° 41 (1^{er} trim. 64) - Les papeteries Boïrore, les Ets Fra-Fro et la Bourse du Travail touchés par le feu - La mémoire de France et du monde - La vie quotidienne dans l'Aube - Chronique des années 60 - La plus ancienne coopérative de l'Aube a été renouée - Le tracteur est roi - L'agriculture auboise a un tournant - Infos en bref.

N° 42 (2^e trim. 64) - Un orage d'une rare violence s'abat sur Troyes - La mémoire de France et du monde - Troyes le 19 juin 1964 : le nouveau central téléphonique - La vie quotidienne dans l'Aube - La sucrière d'Arcis entre dans la réalité.

N° 43 (3^e trim. 64) - Trois dates qui ont marqué l'histoire de Bar sur Aube - La mémoire de France et du monde - Alerte au feu dans l'Aube - Les paysages comme les monuments doivent être protégés - Pierre-Amandry, archéologue - La vie quotidienne dans l'Aube.

DIALOGUE - N° 10 - Côté départemental de Tourisme de la Marne - 2 bis, Bd Vaubécourt - 51000 Châlons s Marne

Sur les présidents ! - La saison des salons - Une action à la loupe - Dossier : le lac du Der-Chantecoq en chiffres.

BULLETTIN - N° 623 - Cité de Antiquaires de Picardie - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Séances des 11/05, 8/06, 14/09, 12/10, 9/11 et 14/12-1991 - Qui a peint le portrait du conventionnel André Dumont au musée de Picardie ? Serail-co de l'Anpiais Jacques Crutwet, réfugié à Amiens ? - Déplacement de la statue de Du Gange (printemps 1991).

PAYS DE BOURGOGNE - N° 157 - 11, bd Mal Leclerc - 21240 Talant

A Corceles les Cîteaux en 1900 - Les "Blancs" de Sârne et Loire fidèles à l'insoumission - Opinion publique et opinion personnelle - Dossier : Fontaines, abreuvoir et lavoirs anciens - Estuaire d'écrivain bourguignon ? - La maison dans "Les choses violent" - Les Filles chablaïsiennes.

AGUIANE - LE SUBIET - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angély

N° 170 - L'épicerie de ma mère, essai sur la société rurale ; Chèvres de Cognac (1914-1930) ; Économie ; le fourrage, le bétail - Le cérémonial d'investiture ecclésiastique dans le diocèse de Saintes aux XV^e et XVII^e - Un homme hors du commun : William Barbotin (1861-1931) - Le mirage ou l'épreuve des lointains ; souvenirs de la Vienne - Le prieuré St Nicolas de Royan - A propos de la tulle à loup, la boîte à sel, la huche à pain, temps révolus, d'une chanson "Ne pleure pas Jeannette", du liadou, du peson, crochet, de treizin de mariage, des industries à la campagne, de jouets d'enfants ; les canots, du hochet.

N° 171 - L'épicerie de ma mère, essai sur la société rurale (VIII) - Économie ; l'artisanat - Traces occultes dans les noms de terroirs - Rites de passage et frontière aquatique dans le Centre-Ouest - Dossier "Santé" : Chirurghiens du temps passé - Sur les nourrices - Des maladies des enfants - A propos de la pin's mania et de la collectionnisme - "Ne pleure pas Jeannette", d'un mystérieux outil, des hochets...

LEMOUZI - 13, pl. Municipale - 19000 Tulle

N° 122 - Félêtres du Limousin, Ausor ! - La fédération française d'Archéologie - Limousins à Austerlitz - La paroisse de Soudeilles (les curés) - St Yrieix sous la Révolution (1792) - La répartition de la propriété et des exploitations en Limousin (1752-1789), le cas de Tarnac - Le vicus carolingien de Queyssac - Le chailé - Contribution à l'étude de la langue limousine - Glossaire étymologique limousin - Prononciation en l'église d'A Tremhac - Le tombeau des ancolthes, St Gilles - Musique, danses et chants traditionnels - Art nouveau en Limousin - A Chambouville, dénombrement de la population en 1856 - Maurice Fournier, professeur, écrivain et poète (1911-1991).

N° 123 - A Tulle, en plein milieu du Trech, l'hôtel dit de Launhoye" en pèril ! - Limousins à Austerlitz (suite) - Les Bonnot, ou 2 siècles de vie uselloise - St Yrieix sous la Révolution - Les moulins à vents de Noailles - La maison de Plas de Curenmonte - Le très ancien passé de Darnets - Le vicus carolingien de Turénin - Odis à la Visaria d'Anonclada - Recettes curieuses d'un vieux livre de médecine - St Paalmé - Evocation de Sirogne - Lorsque j'étais berger - Petit glossaire étymologique limousin - osa.

A noter que la table des matières "Lemouzi" de 1990-1991 est parue.

BULLETIN DE LA STE DE MYTHOLOGIE FRANÇAISE - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais

Cette société vient de faire paraître l'index des noms géographiques" des numéros 133 bis à 151.

CH'LANCHRON - 8, pl. Gal de Gaulle - 80100 Abbeville

N° 48 - Chés branques pi chés broclets - Sans pouyev - L'énédition d' l'estatue d'Saint Eloi - Mes lités vs n'ont jamais intindou...

N° 49 - El chitroulle - L'in et l'oute - Ti, Rambure ! Ch'inc're violette - Ech digon...

LE VIQUET - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô cedex

N° 95 - Les "filles" - La rue St Nicolas - Les bancs d'église - Tchiques traditions guemesiaises - Commentaires sur le roi d'Yvetot

N° 96 - Que peut-on penser des Vikings ? - Neire Mårove : une "joëlette du Cotentin" - Les fantômes du collège - Le redoutable démon guemesiais - Les sorciers - La boîte à Havet.

N° 97 - La voie européenne - A propos de Maastricht - Les pilainies d'aum toumouos de gigot - Une grande fore normande : la Sainte Croix à Lessay - Les harts - Tchiques traditions guemesiaises.



FOLKLORE DE FRANCE - N° 232 - CNGFF - 160, Traverse de Russan - 30000 Nîmes

Le tablier - Fréjus ville d'art - Les colporteurs en Champagne - Folklore et jeux olympiques.

EKLITRA - N° 292 - Bibliothèque municipale - BP 542 - 80005 Amiens cedex 1

Gens de mer, gens de terre : les Cayolais (1740-1764) - Lafleur névê d'ôte réklame - Le tour de haies - A propos du texte wallon : El vyève four - Fête - 1637, raid espagnol sur le plateau d'Oremsaux - ... - Glossaire du parler picard d'Origny Ste Benoîte...

LE LIAN - N° 57 - 16, rue de Penhoët - 35065 Rennes cedex

Vers une politique linguistique pour le gallo - L'ermite du cap - Jack Lang et l'enseignement des langues régionales.

LINGUISTIQUE PICARDE - Musée de Picardie - 80000 Amiens

N° 121 - El fondation d'église édié saint Miché - Min patoé - Les noms de communes du canton de Ploiquiry.

N° 122 - Table quinquennale (1985-91) - Ch'coccigny - Bergers d'autrofois en Thirache - Textes oubliés, textes retrouvés : Ché glainoux, Ech conter-banidier, L'cabemette.

BULLETIN DE LA STE DE MYTHOLOGIE FRANÇAISE - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais

N° 164 - Saint Marcel et le castor - Sainte Mélusine Reine - Sainte Radegonde et la Légende de la Grand'Goule - Les chemins de Saint Jacques au Yucatan - Sakbe de la terre au ciel.



DASTUM - 16, rue de Penhoët - 35065 Rennes cedex

GOUEU 20 VLOAZ DASTUM LES 20 ANS DE DASTUM

Les 2, 3 et 4 octobre 1992, l'association bretonne DASTUM a fêté ses 20 ans d'existence et d'activité à Berrien, dans les Monts d'Arrée.

Pour les non-initiés que nous sommes, sachons qu'en langue bretonne dastum signifie assembler, recueillir, qu'un dastumad est une anthologie, une dastumadeg, une collection, un dastumader, un collectionneur et que le dastumer-gwirioù est votre professeur !

DASTUM, en tant qu'association loi 1901, n'a pas fait à son titre. Elle a, en 20 ans de travail, recueilli quelque 50000 chansons et musique, 20000 clichés photographiques, 55000 coupures de presse et de nombreux autres documents de collecte dont 30000 enregistrements, 1000 disques et cassettes et 2000 imprimés et manuscrits.

Toutes ces collections ont fait l'objet d'un classement, d'un traitement physique, d'une analyse phonologique et thématique et enfin d'un traitement informatique qui en permet la consultation par le public, notamment à la médiathèque de Rennes ou par le minitel 3615 Dastum.

Ajoutons à cela que DASTUM édite le mensuel "MUSIQUE BRETONNE" et que son édition sonore produite et co-produite en disques et cassettes offre près de 50 titres.

Bravo DASTUM, bonne continuation et bon anniversaire.

MUSIQUE BRETONNE - Dastum - BP 2518 - 35025 Rennes cedex

N° 117 - Gambetta, e varo - La statue de Paule (recherche sur la lyre en Bretagne) - Commesous, souffles infinis, souffles continus - Stages - Au sujet de la "réponse à Malrieu" - Edouard Prijeun (1919-1992) - Vieille en fête à Langueux - 4^e rencontre internationale de clarinette populaire.

N° 118 - La lyre et ses sept cordes - Philatélie (instruments traditionnels) - Yann-Fanch Penroches - Le "baouf" se prépare à Berrien - Assises interrégionales de la musique traditionnelle - Gouel broadel ar brezhoneg.

N° 119 - Spécial 20 ans - Entretien avec Patrick Malrieu - Dastum : les éditions 1982, itinéraire, 20 ans de documentation, évolution financière, C.P. "musique bretonne en fête".

NOUVEAU

FOLKLORE DE CHAMPAGNE offre un nouveau service — exclusivement — réservé aux abonnés.

Plusieurs lecteurs nous ont suggéré d'ouvrir ce type de rubrique. Nous en tentons l'expérience et votre courrier sera le seul garant de sa continuité.

Vous vous passionnez pour les cartes-postales, les vieux outils, les tacots, les capsules, bref vous êtes collectionneur.

Vous recherchez un objet, un meuble ancien qui manque en votre logis.

Cette rubrique est la vôtre.

Vous nous écrivez en précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone et en proposant l'échange, l'achat, la vente d'un objet. Votre annonce passera - **gratuitement** - dans le prochain numéro de la revue.

- Vos annonces ne doivent concerner uniquement que des objets anciens ou de collection.

- Les biens immobiliers, les animaux et tous les objets n'entrant pas dans les catégories "collection" ou "antiquités-brocante" ne seront pas admis.

- N'ayant aucun caractère commercial, ces annonces ne mentionneront aucun prix.

- Chaque annonce comportera au maximum 5 lignes sur une colonne de 13 cicéros. Soit 210 signes, intervalles compris, lisiblement écrits.

- Sauf demande expresse, l'annonce publiée ne portera que le numéro de téléphone de l'abonné. Nous ne communiquerons aucune adresse.

- Cette rubrique, gratuite, est exclusivement réservée aux abonnés.

- Aucune demande émanant de professionnels ne sera acceptée.

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les articles qui ne respecteraient pas ces critères.

- Recherche collection du **Bulletin de liaison des Ajistes troyens** des années précédant la guerre. ☎ 26 80 62 29.
- Achète cartes postales anciennes sur **Pont-Sainte-Marie, Lavau** et super-cartes sur Troyes. ☎ 25 80 15 26
- Recherche doc. sur Hte-Marne, canton de **Vignory, Froncles, Vraincourt, Vieville** (métallurgie), achète **fers à repasser** et autres objets en fonte, **buffet deux-corps** (Champ. ou Lorr.) et bibliothèque. ☎ 26 21 36 39 le soir.
- Recherche un **vaisselier** et un **buffet deux-corps** champenois à restaurer (même mauvais état). ☎ 25 37 51 09
- Recherche cartes postales, vues du **train départemental Les Riceys - Poilsoy - Cunfin**. Particulièrement vues de Verpillères - Cunfin et Halte du Valdry ou Halte de Grancey sur Ource (Aube). M^{me} Arrivé M. - B.P. 2 - 78330 Fontenay le Fleury.
- Recherche documentation, cartes postales, livres... relatifs à la commune de **Lantage** (Aube) pour reproduction, achat, échange. ☎ 25 82 50 60.
- Vends 72 n^{os} hebdo. "**Fillette**" décembre 1929 à avril 1931 et 30 n^{os} hebdo. "**Le Bon-Point amusant**" mars à décembre 1927. ☎ 25 79 31 67.
- Cherche tous documents anciens, livres, factures, chromos, concernant le **travail du bois**. ☎ 25 03 51 42.
- Achète, échange, cartes postales anciennes présentant des villages animés du **département de l'Aube**. ☎ 25 81 00 56.
- Je recherche trois cartes postales de **Faux-Fresnay**: Le café Prunier - Le moulin et la scierie - Le débit de tabac. ☎ 26 42 76 85.
- Cherche C.P.A. et photos de **St Parres aux Tertres, Baires, Les Vieilles Vignes** (hameau) et **Roslères** (Aube). ☎ (après 19 h) : 25 82 08 45.
- Recherche les **plaques fiscales de vélocipède** de 1899 - 1907 - 1911 et **réécipissé** de 1950. ☎ 25 82 08 45 (après 19 h).
- A vendre deux **musettes champenoises d'études**. Etat neuf. ☎ 25 27 20 14 et 25 27 27 48.
- Recherche cartes postales (ou photocopies C.P.) concernant les **attelages de chevaux** en travaux des champs, trafic urbain, transports de marchandises (attelés) pour la période 1820-1890 en Champagne-Ardenne. ☎ 26 68 00 05.

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 x 60 cm).

Tirage limité et numéroté.



Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).



NOUVEAU

*Ces cartes postales numérotées,
remarquables reproductions
de photographies anciennes,
sont offertes en cadeau
à nos fidèles abonnés.*



CARTES POSTALES

Collection "FOLKLORE DE CHAMPAGNE"
Série numérotée à tirage limité

Une série de 8 reproductions, en bichromie sépia, de photographies anciennes typiques de la vie régionale du début du siècle.

La série (8 C.P.) 50 F + port 6,20 F
A l'unité 7,50 F + port 2,50 F

(Dans la limite du stock)

Radio France



REIMS

95.1 94.8 103.4



CHAMPAGNE

Radio 10

évidemment!

88.7 / 90.1 / 93.2

Charles Collin

CHAMPAGNE



DEFONTSOYES

ON PEUT CHANGER DE LOOK ET RESTER TOUJOURS LE MÊME

CHAMPAGNE CHARLES COLLIN - DEFONTSOYES 10360 FONTETTE T41 25 29 00 83

à commander avec modération